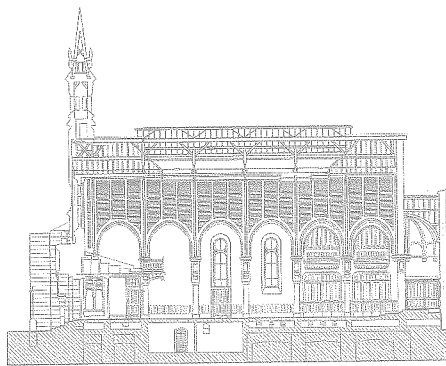


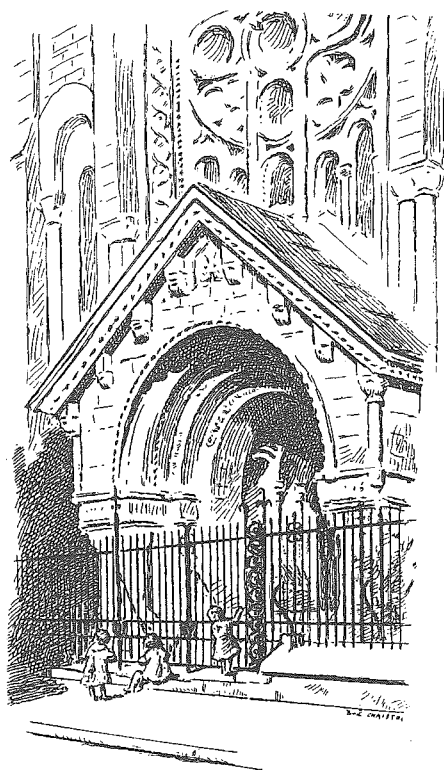
**BON-SECOURS
ET SES
PAROISSIENS**



COMITÉ DU CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE BON-SECOURS

**BON-SECOURS
ET SES
PAROISSIENS**

COMITÉ DU CENTENAIRE DE L'ÉGLISE DE BON-SECOURS



4
"Souvenez-vous de vos conducteurs!"

Cette injonction de s'Épître aux Hébreux est gravée dans le marbre d'un mur de l'Église de Bon-Secours. Au delà du quartier de la rue Titon où tant d'artisans ont perpétué avec amour les traditions de l'ébénisterie et de la menuiserie d'art, ce cri s'adresse à toute société chrétienne.

La nef en bois de Bon-Secours, quand elle anime l'acoustique parfaite de l'orgue et des cantiques, témoigne du savoir-faire de ceux qui, il y a cent ans, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour glorifier Dieu.

Aujourd'hui est un danger de dispersion ce lieu de culte, centre de vie spirituelle toujours forte au cœur d'un quartier parisien lui-même menacé dans sa culture.

Cet ouvrage inspirera, j'espère, à ses lecteurs une énergie salutaire pour une sauvegarde nécessaire.



Jean-Louis DUMAS, père-jés
du Pasteur Frédéric DUMAS

AVANT-PROPOS

Le texte de cette brochure est le reflet d'une réflexion à la fois longue et collégiale. Tout en réservant la place qui convient au contexte actuel, nous avons tenu à souligner la présence toujours vivante dans nos cœurs de tous ceux qui ont œuvré à la «Communauté luthérienne du Faubourg». Une certaine place est donc réservée à l'histoire de cette Communauté. Certains ne manqueront pas de nous le reprocher, avançant qu'une telle évocation n'est d'aucune utilité pour résoudre nos difficultés actuelles. Tel n'est pas notre avis, car s'il est vrai que l'histoire ne se répète jamais dans le même contexte, nombreux sont ceux qui, dans notre Église, nous ont apporté des modèles de sagesse et des enseignements précieux dont nous pourrions tirer profit. Et puis..., le passé a une âme que nous sentons toujours vibrer au fond de nous-mêmes.

Depuis des années nous sommes confrontés à une situation douloureuse et complexe qui en est venue ces temps derniers à menacer l'existence même de notre Église. Nous partageons ces soucis avec les Autorités de l'Inspection de Paris de l'Église évangélique luthérienne de France. Nous savons que dans les mois qui viennent une solution doit être trouvée. Puisse-t-elle sauver à la fois notre Église et notre paroisse. Cela dépend de nous, cela peut aussi dépendre de vous, cher Ami lecteur.

Pierre SCALI
Président du Conseil presbytéral
Novembre 1994

UN PEU D'HISTOIRE

L'Église Évangélique Luthérienne de BON-SECOURS est l'une des dix Églises de la Confession d'Augsbourg situées dans Paris.

La première pierre en fut posée le 20 juin 1895 et l'inauguration eut lieu moins d'un an après le 10 Mai 1896.

C'est au début du XIX^{ème} siècle sous le premier Empire que, pour la première fois une Église consistoriale luthérienne francophone était officiellement autorisée. En fait, il existait déjà dans Paris depuis le premier quart du XVII^{ème} siècle un, et même à un moment, deux cultes luthériens célébrés en allemand dans une quasi-clandestinité. Ces cultes étaient en quelque sorte «privés» et furent desservis par les aumôniers attachés aux ambassades de Suède et, à partir du milieu du XVIII^{ème} siècle, du Danemark. Ils avaient lieu dans une pièce des locaux des ambassades servant de chapelle. Ils échappaient ainsi, du fait de l'exterritorialité diplomatique, aux interdictions de tout culte protestant dans la capitale, même sous Louis XIV après la Révocation de l'Édit de Nantes.

Ce fut le roi Louis XIII qui, par un Édit qu'il voulut «discret», autorisa le premier aumônier Jonas HAMBRAEUS théologien érudit, professeur en langues orientales à célébrer un culte de la Confession d'Augsbourg dans la chapelle de l'ambassade de Suède.

La vitalité spirituelle de ces groupes de luthériens germanophones comme les difficultés matérielles de ces ébauches de Communautés dépendaient essentiellement de la personnalité de ces «pasteurs aumôniers». Certains ont fait l'impossible pour assurer une vie paroissiale active allant parfois jusqu'à

se dépouiller de leurs propres biens, alors que d'autres ne se considéraient que comme des aumôniers privés de l'ambassadeur, étant surtout attirés par le prestige de Paris, la vie mondaine et les réceptions.

La plupart de ces pasteurs étaient soit suédois soit allemands. Les deux derniers en poste à l'ambassade de Suède étaient citoyens français car alsaciens : Carl Friedrich BAER et Carl Christian GAMBS. Le premier était un homme de grande culture, tolérant, philosophe, un Sage, et un remarquable gestionnaire. Il fut anobli par Louis XVI. On lui doit d'importantes réalisations : la desserte mensuelle d'un culte en français témoin du début d'intégration de la Communauté dans le pays d'accueil, la création d'un hôpital de 14 lits doté d'un personnel médical et infirmier, et enfin l'autorisation officielle de pouvoir enterrer les luthériens dans le cimetière des étrangers protestants de la porte Saint-Martin. Les enterrements constituaient jusque-là pour les aumôniers un véritable cauchemar, ils devaient avoir lieu clandestinement la nuit dans des jardins privés.

De même les malades étaient refusés dans les hôpitaux, il fallut organiser des «krankenzimmer» ou chambres de malades chez des habitants particulièrement hospitaliers et les soins prodigués grevaient beaucoup les budgets des Communautés. La population qui fréquentait les deux chapelles des ambassades se composait pour une petite part de hautes personnalités de passage en provenance des pays luthériens : princes, nobles, haut dignitaires, chefs des armées qui ne manquaient pas de rendre visite à l'ambassadeur et de signer lors du culte le registre de la chapelle, ils contribuaient ainsi à rehausser le prestige de cette Communauté en lui laissant souvent à leur départ quelques espèces sonnantes toujours les bienvenues car les finances étaient loin d'être toujours florissantes. En effet la grande masse des fidèles était pauvre, elle était constituée d'émigrés le plus souvent allemands plus rarement suédois, il y avait aussi quelques Suisses faisant partie des régiments de la Garde royale. À certaines périodes ce furent aussi des vagues de citoyens français en quête de travail qui ont rejoint la capitale : les Alsaciens. Beaucoup d'entre eux ont fréquenté la chapelle suédoise et plus tard celle du Danemark.

Parmi toute cette population, il y eut une grande masse d'ouvriers artisans qui trouvèrent du travail dans l'artisanat du meuble et de l'ébénisterie au Faubourg-Saint-Antoine. Cet artisanat était déjà ancien puisque Louis XI par l'Édit qu'il a rendu donnant la liberté de travail au Faubourg, peut être considéré comme le fondateur de cette industrie du meuble qui devait y être si prospère. Mais la grande période du Faubourg survint surtout après la mort de Louis XIV, sous Louis XV et surtout sous Louis XVI et s'est

prolongée jusqu'à la période révolutionnaire pour reprendre ensuite, mais à un rythme moins actif.

Les familles nobles libérées des contraintes de la vie de Cour à Versailles ont eu le souci prédominant de garnir leurs demeures ou leurs Hôtels d'un mobilier, de bibelots et de motifs décoratifs particulièrement réussis et au goût du jour. Elles étaient inspirées de ce qui se faisait de mieux à la Cour. Il y eut donc de nombreuses commandes qui firent l'âge d'or du Faubourg-Saint-Antoine et permit à des milliers d'artisans émigrés et pauvres de subvenir aux besoins de leur famille, et pour un petit nombre d'entre eux d'acquérir une maîtrise, de s'enrichir, et finalement de se franciser plus facilement.

Une partie de ce monde professait la foi de la confession d'Augsbourg et constitua le creuset où va se façonner dès le début du XIX^{ème} siècle l'église évangélique luthérienne de France. *Les premiers paroissiens de l'église de BON-SECOURS furent en grande partie des descendants de cette communauté de Luthériens germanophones.*

Le dernier aumônier de l'ambassade de Suède fut un Strasbourgeois le pasteur Carl Christian GAMBS aumônier de l'Ambassadeur Erich Magnus STAËL de HOLSTEIN qui épousa la très jeune Germaine NECKER fille du banquier devenu ministre, mariage arrangé et malheureux, ce qui n'empêcha pas la prestigieuse fille de Necker d'acquérir la gloire littéraire et la renommée qu'on lui connaît.

Christian Gambs affronta avec lucidité et une inébranlable détermination les pires moments de la Terreur, il sut protéger sa Communauté des Commissaires dépêchés sur place, des Comités de surveillance, et des inquisiteurs du tribunal révolutionnaire, par des interventions courageuses et énergiques.

On sait que le Faubourg fut un Centre d'agitation révolutionnaire particulièrement actif (voir document ANNEXES I). Certains de nos luthériens participèrent à l'agitation faubourienne.

La tornade une fois passée, dès le Directoire, la Communauté de la Chapelle suédoise retrouve son élan et son équilibre financier. Elle retrouve aussi avec son éclat princier des artisans enrichis qui bénéficient des commandes pour l'armée, pour la nouvelle noblesse d'Empire comme pour la partie de l'ancienne noblesse rentrée dans ses biens, mais cette reprise de l'activité reste limitée et n'est point un véritable retour à l'âge d'or.

Des banquiers connus, de riches négociants, des dignitaires d'Empire de religion luthérienne se signalent de temps à autre dans la Communauté.

Le contingent des moins bien lotis sont les germanophones célibataires arrivés tard et qui n'ont pas pu ou voulu s'intégrer à la société française. En effet dès cette époque, il existait un important mouvement de francisation parmi les gens installés, déjà souvent mariés à des Françaises, ils vont former alors le noyau actif de la Communauté. C'est à partir de ce noyau, à la suite d'événements majeurs qu'une communauté luthérienne française s'est établie sous le Consulat et l'Empire.

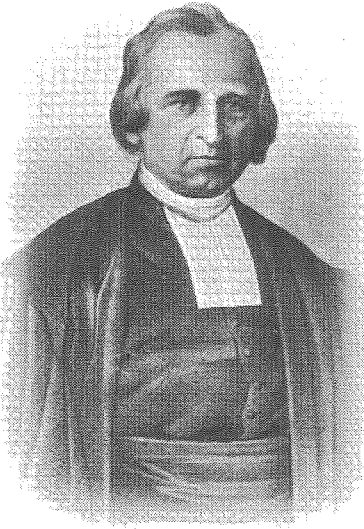
Napoléon n'admettait pas que certains de ses sujets, fussent-ils luthériens, se rendent au culte de leur confession dans des chapelles étrangères.

En 1802 les protestants français tant réformés que les Luthériens alsaciens ou ceux du pays de Montbéliard acceptent les Articles Organiques permettant leur intégration dans le régime administratif français. Les Luthériens des chapelles étrangères à Paris ne sont toutefois pas concernés, car leur nombre est jugé, au départ insuffisant par PORTALIS ministre des cultes. Par décret du 1^{er} août 1806 (dit décret de Saint-Cloud) seul un oratoire leur était autorisé et seule une indemnité pastorale de 1500 francs par mois leur était proposée, cet oratoire devant être rattaché à l'Église consistoriale du Temple Neuf de Strasbourg.

Peu de temps après la Suède entre dans la quatrième coalition et la chapelle de Suède est fermée, le pasteur Gambs abandonné par les Notables de sa paroisse quitte Paris pour terminer finalement sa carrière à Brême. La fermeture de la chapelle suédoise entraîne par contrecoup un afflux massif de fidèles chez les Danois qui sont submergés par cette «invasion».

Finalement ces Luthériens «francisés» considérant que le décret de Saint-Cloud ne pouvait leur donner satisfaction, formèrent une véritable «Assemblée Générale» de la confession d'Augsbourg à Paris sous la présidence du libraire Jean Georges TREUTTEL. Cette Assemblée désigna un comité provisoire qui ne cessa d'engager des pétitions et des démarches par l'intermédiaire de l'entourage luthérien des dignitaires de l'Empire, les généraux RAPP et WALTHER, en particulier.

Ces efforts furent couronnés de succès par un décret signé à Bayonne le 20 juillet 1808 autorisant le préfet de la Seine «à acquérir des Sr. et dame LEROI, moyennant 73 000 francs, l'Église des Carmes-Billettes et bâtiments contigus, pour être affectés conformément au décret du 15 août 1806, à l'exercice du culte de la confession d'Augsbourg, pour les fidèles de la dite confession, du département et des départements circumvoisins, et au logement du pasteur». L'inauguration de l'Église eut lieu en grande pompe le 26 novembre 1809. Ainsi naquit la première Église consistoriale luthérienne de l'Inspection de Paris.



*Fig.1 - LOUIS VALLETTE
(Président du consistoire)
1800 - † 1872*

En 1845 fut créée la paroisse de la Rédemption et en 1850 Paris fut divisé en cinq circonscriptions, trois d'entre elles appartenaient à la paroisse des Billettes :

- celle du Marais (les Billettes actuelles) dont M. Louis VALLETTE (fig. 1) avait la responsabilité.
- celle du Panthéon et du Faubourg-Saint-Marcel attribuée à Louis MEYER pasteur titulaire.
- celle du faubourg-Saint-Antoine dont fut chargé M. BEYER pasteur allemand très estimé de ses paroissiens.

Le Paris de l'époque (plans fig. 2 et 3) était limité par le Mur d'octroi dit des « Fermiers Généraux ». La circonscription du Faubourg-Saint-Antoine comprenait en plus du Faubourg, les quartiers des Quinze-Vingt, et de

Popincourt. Cet espace était limité par les Boulevard de Belleville, de Ménilmontant, de Charonne, de Picpus et de Reuilly, puis par la Seine jusqu'au boulevard de la Bastille appelé alors rue de la Contrescarpe, ensuite par les Boulevards Beaumarchais (ex Bd. Saint-Antoine), des Filles du Calvaire (ex du Pont aux Choux), le boulevard du Temple, la place de la République (réduite au quart de sa superficie actuelle et appelée place du Château d'Eau), enfin par la rue du Faubourg du Temple. Le Boulevard Voltaire n'existait pas, la place de la Nation ou place du Trône n'était qu'un carrefour désert, le Boulevard Diderot s'appelait Mazas et débouchait sur des jardins maraîchers. L'avenue Ledru-Rollin (ou Lacuée) n'allait que de la Seine à la gare de Lyon.

Dans ce vaste espace les Protestants luthériens étaient surtout groupés autour des quatre voies principales du Faubourg : la rue de Faubourg-Saint-Antoine, la rue de la Roquette, la rue de Charonne et la rue de Montreuil.

L'Église des Billettes n'était, en fait, que le seul lieu de culte luthérien accessible, bien qu'il faille suivant les endroits entre 1/2 heure et une heure de marche pour s'y rendre. La place de la Bastille était un peu considérée




Fig. 2 - EXTRAIT D'UN PLAN DE PARIS ÉTABLI EN 1836 - (Bibliothèque historique de Paris). La rue de la Folie Tison (future rue Tison) ne sera percée qu'en 1873. Le terrain était occupé par l'Hôtel de la Folie Tison dont l'entrée se trouvait rue de Montreuil (Flèche A). Il était entouré d'un parc et de jardins. La rue de Chanzy et le boulevard Voltaire n'existaient pas. La place de la Nation alors place du Trône était un grand carrefour. La plupart des grandes percées qui devaient y aboutir sont absentes ou ébauchées. Seul le tracé du futur Boulevard Diderot est indiqué (Boulevard projeté). On remarque l'emplacement rue de Charonne du couvent Notre - Dame de Bon-Secours (flèche B) qui a donné son nom à l'Église et aux œuvres qui en dépendaient. Noter l'importance des espaces verts dont beaucoup étaient des jardins maraîchers, certains s'étendaient jusqu'à la place du Trône.



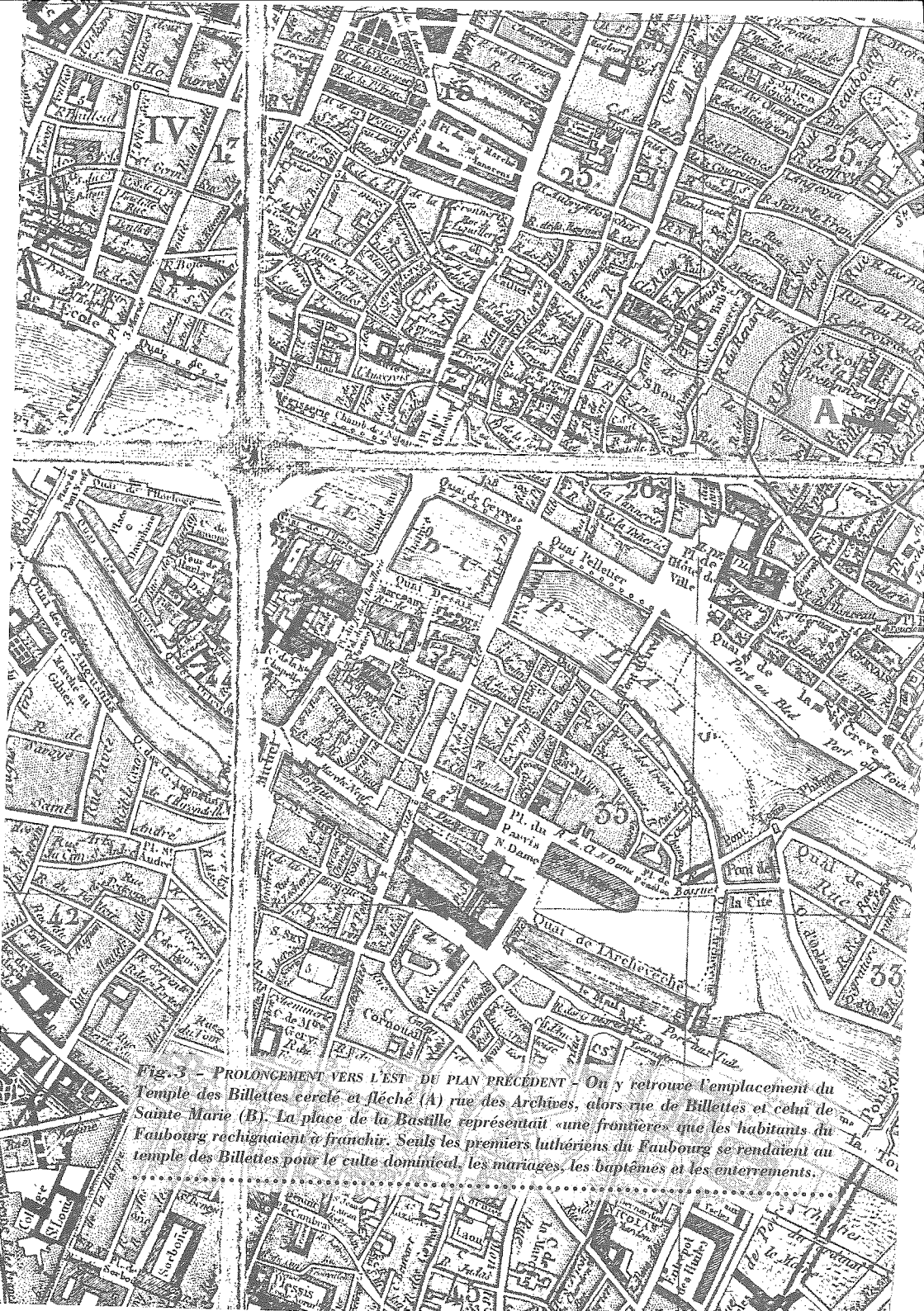
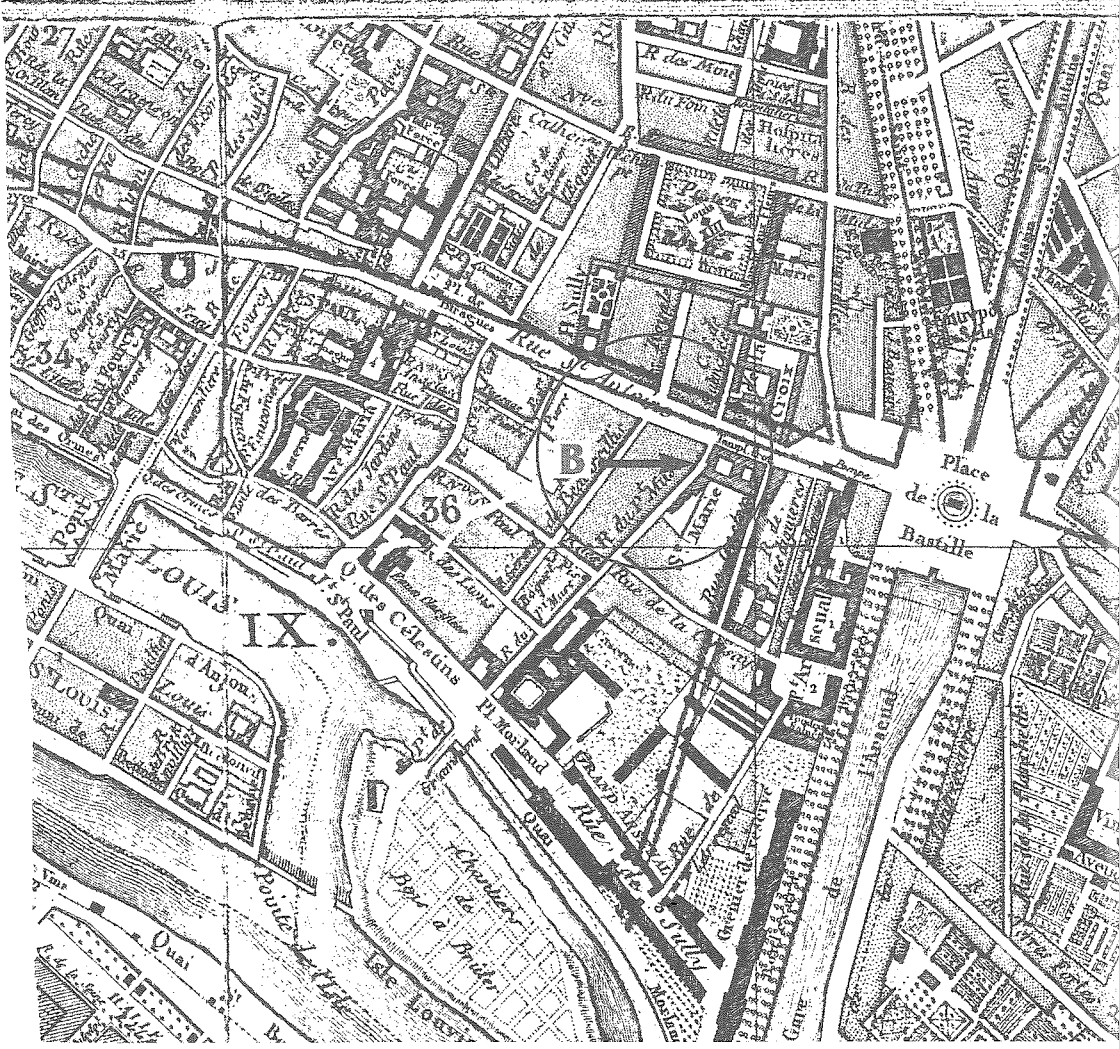
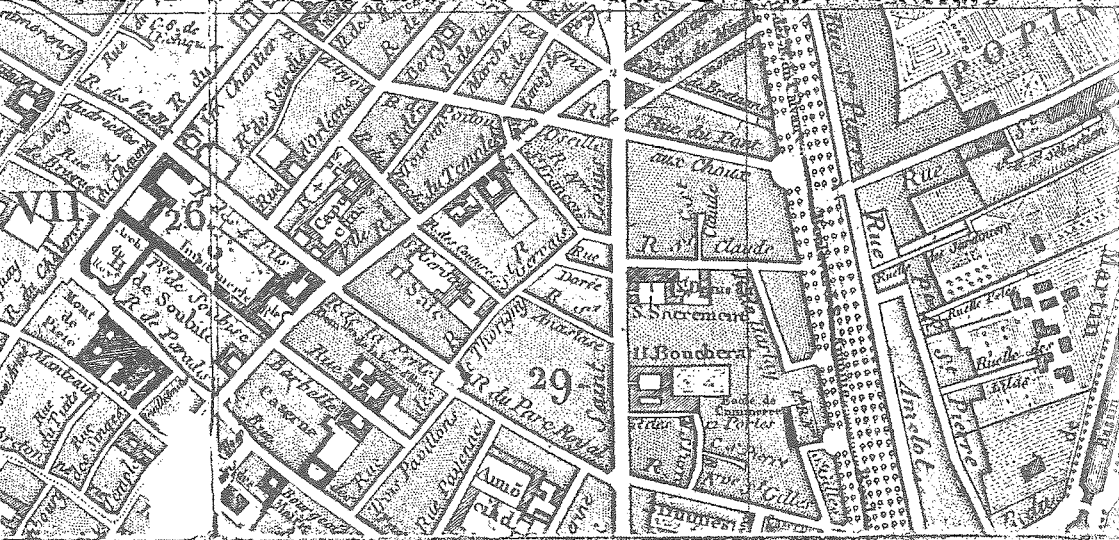


Fig. 5 - PROLONGEMENT VERS L'EST DU PLAN PRÉCÉDENT - On y retrouve l'emplacement du Temple des Billettes coréé et fléché (A) rue des Archives, alors rue de Billettes et celui de Sainte Marie (B). La place de la Basille représentait «une frontière» que les habitants du Faubourg rachignaient à franchir. Seuls les premiers luthériens du Faubourg se rendaient au temple des Billettes pour le culte dominical, les mariages, les baptêmes et les enterrements.



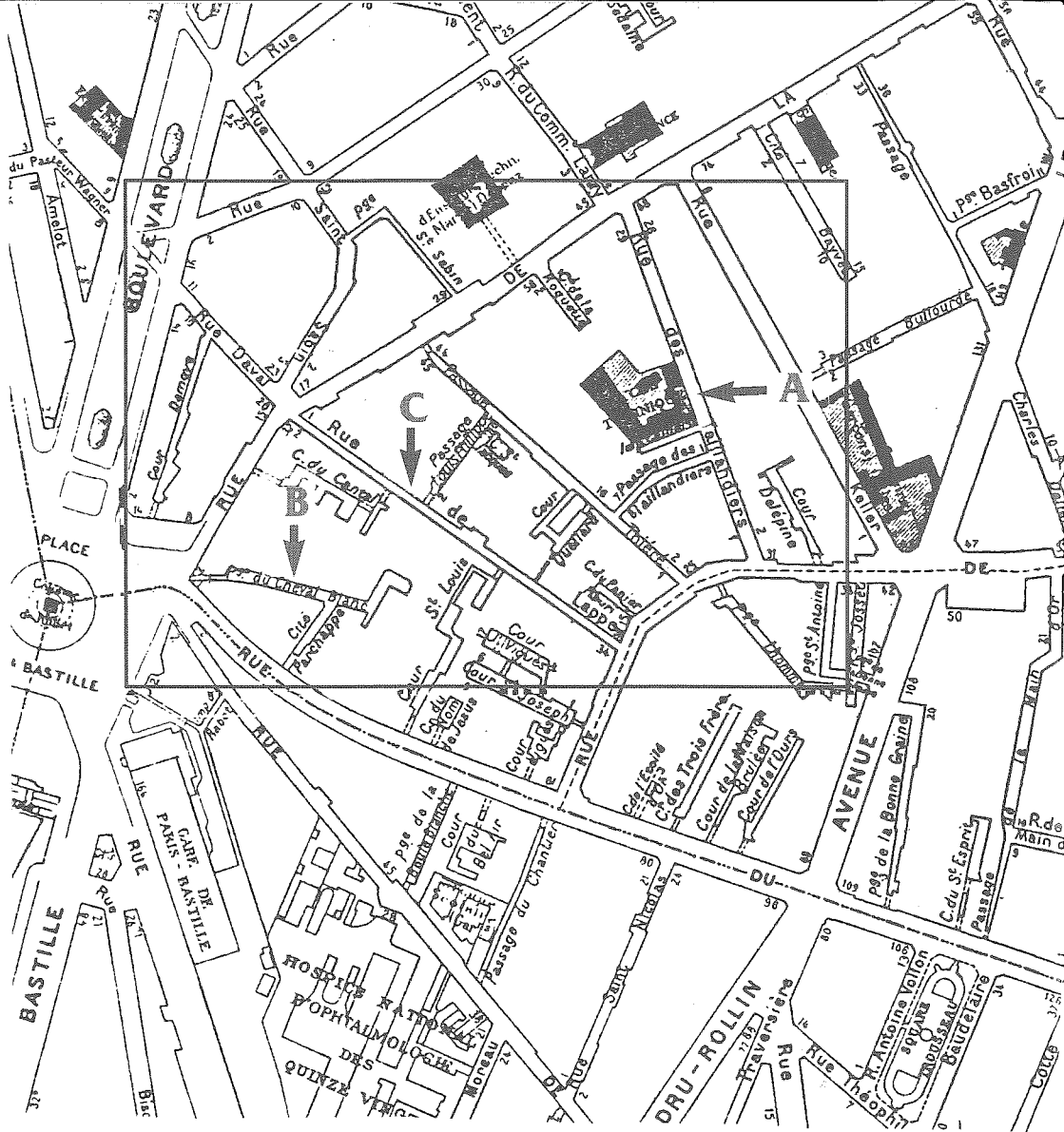
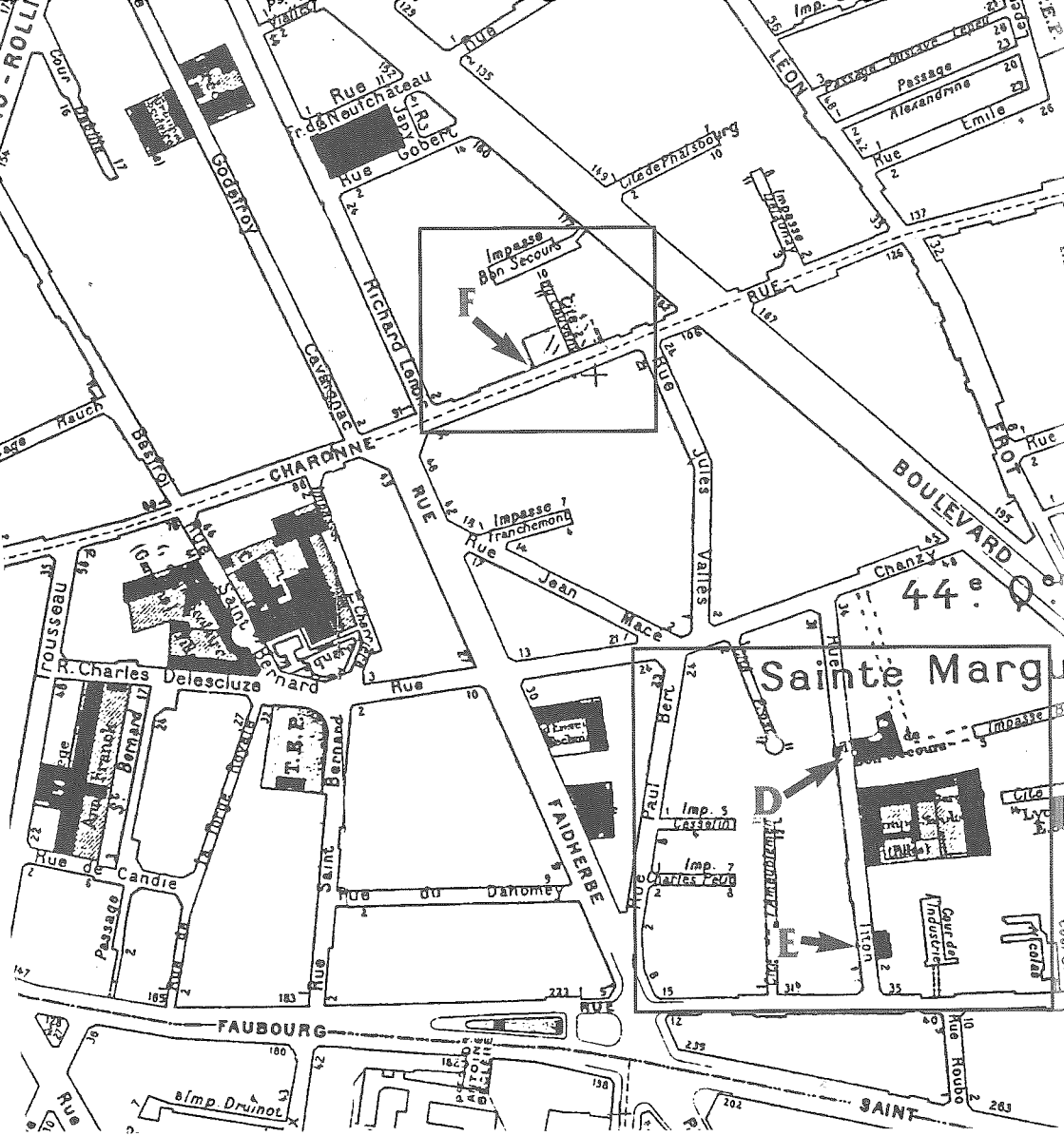


Fig.4 - EXTRAIT D'UN PLAN DE PARIS DATANT DE 1962 REVU EN 1973. Dans la partie gauche du plan (encadré), le quartier du groupe scolaire protestant du Faubourg - Saint-Antoine. On y retrouve la rue des Taillandiers (ex rue Neuve de Lappe) où siégeait l'école des filles (A), puis le groupe scolaire tout entier. A cet endroit précis se trouve aujourd'hui une école technique du vêtement. Avant de déménager rue des Taillandiers l'école des garçons siégeait cour du Cheval Blanc (B) qui existe toujours. M. et Mme Walther qui ont pris en charge chez eux les premiers pensionnaires de l'orphelinat habitaient rue de Lappe (C).



Dans la partie droite du plan, l'emplacement de l'Eglise 20 rue Tison est indiqué (D). La rue de Chanzay est percée, mais la rue Bouvier n'est encore que l'impasse Bouvier. En 1993, l'impasse Bouvier après avoir tourné en équerre au droit du mur Est de l'Eglise débouche rue de Chanzay (pointillés). La Maison des Apprentis est devenue indépendante de l'Eglise sous le nom de Maison Internationale des jeunes (E). Les anciens bâtiments des 97 et 99 rue de Charonne (F) ont été remplacés par des immeubles.

.....

comme une frontière. Il y avait une sorte de réticence à la franchir pour « sortir du Faubourg et aller dans Paris ». (voir plans fig. 2 et 3)

En accord avec Louis Meyer alors pasteur des Billettes, la Mission Allemande délégua en 1843 Monsieur Beyer pour visiter les ateliers et ces familles d'émigrés ne parlant que l'Allemand et qui se trouvaient isolées dans la société française. Elles vivaient dans des conditions matérielles bien souvent précaires. Les adultes se rendaient relativement peu au culte dominical des Billettes d'autant que le repos hebdomadaire du Dimanche matin n'a été rendu obligatoire qu'en 1906.

À cette époque les Églises avaient une responsabilité majeure non seulement dans les œuvres sociales, mais avant tout dans l'enseignement et la formation professionnelle. Le rôle des Écoles confessionnelles était primordial dans le regroupement des familles et constituait un puissant pilier dans la vie des paroisses. Leur vitalité, la qualité de l'enseignement prodigué, leur témoignage spirituel était la base idéale pour l'éclosion d'une nouvelle Communauté paroissiale. Ce fut bien le cas de celle de BON-SECOURS qui était née non seulement de ces artisans laborieux du Faubourg mais aussi de la jeunesse de ses Écoles. Elle fut en quelque sorte portée par elle.

Ainsi l'Église des Billettes a créé dans sa circonscription du Faubourg une École de garçons dans la Cour du Cheval Blanc, passage qui existe toujours réunissant tout près de la Bastille les rues du Faubourg-Saint-Antoine et de la Roquette), et une École de filles rue Neuve de Lappe, aujourd'hui rue des Taillandiers (fig.4). Plusieurs centaines d'élèves fréquentaient ces Écoles.

En 1854, Monsieur Jean-Jacques HOSEMANN (fig.5) né à Colmar est nommé pasteur titulaire des Billettes, il aura entre autres comme tâche de rassembler les protestants luthériens du Faubourg et de ses environs. Il sera assisté d'un pasteur allemand Monsieur FIN-DEISEN puis par deux pasteurs français Messieurs Victor HAGEN et Ch. KLEIN.



Fig.5 - LE PASTEUR
JEAN-JACQUES HOSEMANN
1805 - † 1886

.....

Le travail ne manquait pas d'autant que Paris avait annexé les Communes voisines de Charonne, Belleville, Ménilmontant et Bercy. Le préfet Haussmann avait percé de grands axes : les Boulevards du prince Eugène (futur Boulevard Voltaire), Ledru Rollin, Richard Lenoir, Diderot), aménagé la place du Château d'Eau (future place de la République et la place du Trône qui prit le nom de place de la Nation.

Le pasteur HOSEMANN et ses collaborateurs créèrent de nouvelles Écoles rue Oberkampf et placèrent rue de Lappe (plan fig. 4) chez un ébéniste strasbourgeois Monsieur WALTHER quelques orphelins et vieillards sans famille. Par la suite M. et Mme Walther transférèrent leurs protégés rue de la Roquette : ce fut l'origine de l'Orphelinat de BON-SECOURS.

Enfin ils organisèrent, avec le pasteur Hosemann, au 99 de la rue de Charonne, une salle d'Asile telle était le nom que l'on donnait alors à l'École maternelle. Des réunions où la Parole de Dieu était lue et prêchée avaient lieu en langue allemande au début puis en français par la suite les dimanche après-midi et les mercredi soir à l'école des garçons Cour du Cheval Blanc.

On devinait déjà à travers ces réalisations portées par une foi profonde l'émergence d'une Communauté paroissiale. Elle allait bientôt apparaître en pleine lumière. La construction du 99 rue de Charonne qui occupait également la place du N° 97 (fig. 6) était un ancien prieuré de Bénédictines l'ancien couvent Notre Dame de BON-SECOURS (voir plan fig. 2). Il fut fondé en 1648 par Claude de Bouchavane. Les Bénédictines de BON-SECOURS étaient chargées de prendre en pension les femmes enfermées à la requête de leurs maris! Fermé en 1790, cet ancien couvent fut occupé par une filature de coton dirigée par François Richard dit Richard-Lenoir et par son associé Joseph Lenoir-Dufresne qui durent fermer leur entreprise après 1815 ruinés par la concurrence anglaise. Le couvent eut ensuite différentes affectations puis il fut racheté en 1848 par Ledru-Rollin qui le loua à différents artisans après l'avoir quelque temps habité.

Le pasteur Hosemann remarqua au premier étage du N° 97 (fig. 7) de cette même rue de Charonne dans les locaux de ce couvent, une longue galerie qui avait été aménagée en salle de fêtes (fig. 8). Ce local de style Empire avait assez fière allure avec ses colonnes, ses corniches et les décorations de ses panneaux du plafond. Bonaparte en 1804, dans les derniers mois du Consulat, venant visiter les ateliers de tissage, fut reçu dans cette salle.

La Communauté luthérienne du Faubourg-Saint-Antoine était devenue suffisamment étoffée pour que le Consistoire s'inquiétât de lui trouver un lieu de culte approprié. Aussi le 21 Juillet 1863 la motion suivante, sur la proposition de

Monsieur Hosemann fut-elle adoptée : «Le Consistoire considérant qu'il résulte du relevé des actes pastoraux fait parmi les fidèles des XI^{ème}, XII^{ème} Arrondissements et des quartiers 79 et 80 du XX^{ème} - l'ancienne commune de Charonne - qu'il y a eu en 1862 cent vingt huit baptêmes, ce qui suppose environ 4 500 fidèles de l'Église de la Confession d'Augsbourg, considérant que pour cette nombreuse population il n'y a aucun lieu de culte que la salle d'Asile établie 99 rue de Charonne, local peu convenable et tout à fait insuffisant et qu'ainsi les fidèles sont obligés pour assister aux offices et pour célébrer les actes religieux de se rendre aux Billettes, c'est à dire à une grande distance pour bon nombre d'entre eux (en particulier pour ceux qui habitent l'ancien village de Charonne), arrête sur la demande des pasteurs chargés de la circonscription paroissiale du Faubourg-Saint-Antoine que la grande galerie du 97 rue de Charonne sera louée, avec ses dépendances au prix de 3 400 francs annuels et appropriée au culte.»

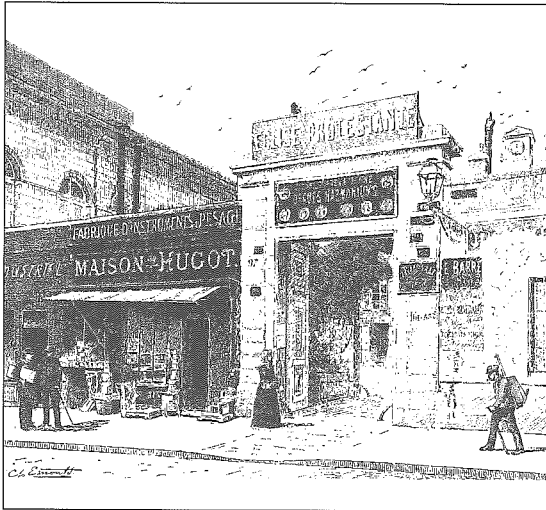
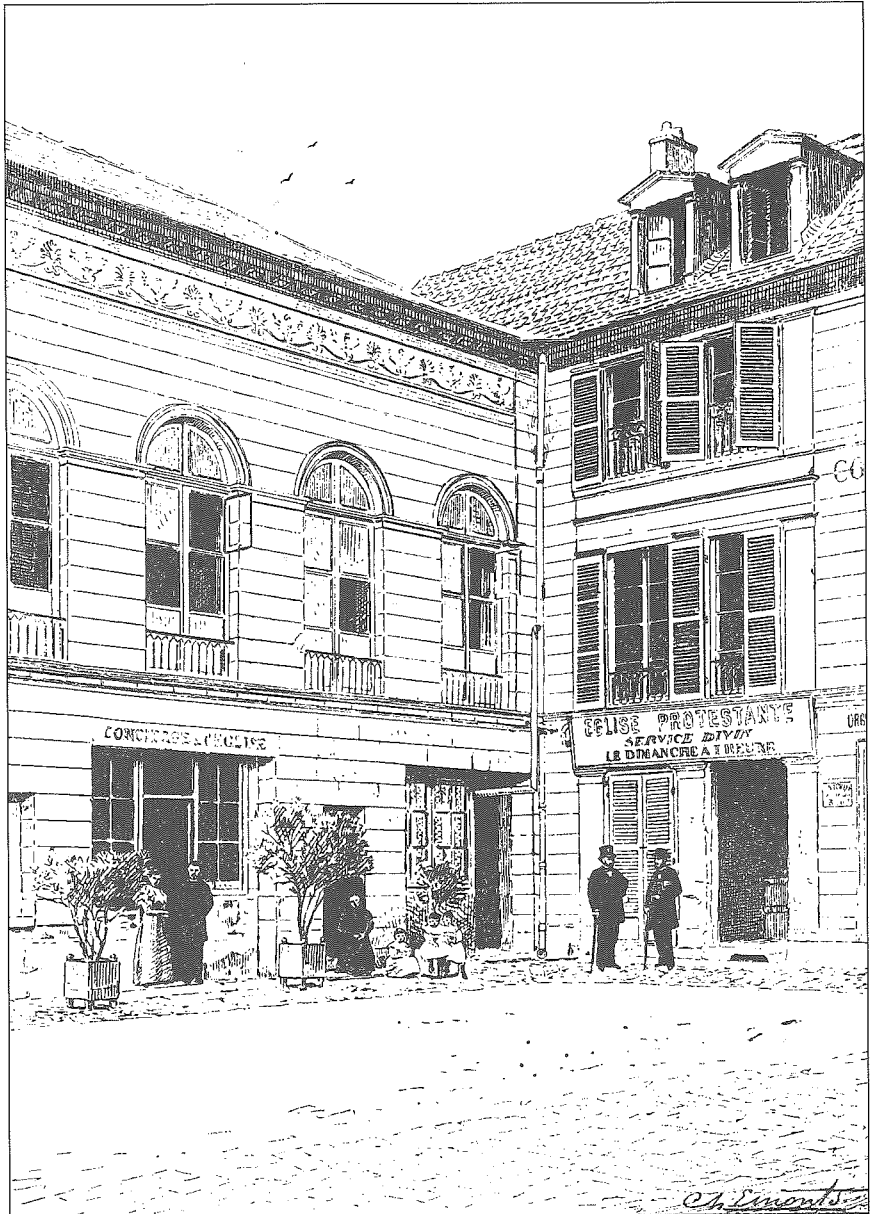


Fig. 7►
 LA COUR INTÉRIEURE au fond de laquelle se trouvait l'escalier conduisant à la salle «Empire» : l'Oratoire de Bon-Secours. Tout un monde s'agitait dans cette cour autour de «camions» à chevaux chargeant ou déchargeant des marchandises. Il y avait aussi une écurie et un poulailler dégageant des odeurs peu engageantes.

◄..... Fig. 6
 LE PORCHE D'ENTRÉE du 97 rue de Charonne où se trouve «l'Oratoire de Bon-Secours». On aperçoit à gauche au-dessus de la Maison Hugot une partie de la salle «Empire» servant de lieu de culte.

Une somme de 2000 francs fut attribuée pour les travaux de remise en état, et le premier Dimanche de l'Avent (28 Novembre 1863) le culte fut solennellement inauguré dans la salle qui prit le nom «d'ORATOIRE DE BON-SECOURS». Trois cents et à l'extrême cinq cents personnes pouvaient y prendre place (en s'y serrant beaucoup) ce que l'on acceptait volontiers dans les grands jours. Les cultes avaient lieu alternativement en français et en allemand.



Il faut dire que l'environnement de ce lieu de culte n'était guère plaisant, pour s'y rendre il fallait traverser une grande cour (fig. 7) encombrée de marchandises et de «camions» (voiture hippomobile de transport à 4 roues), il y régnait un impressionnant désordre et il s'en exhalait des odeurs d'écurie et de poulailler. Mais à l'époque, on s'en accommodait facilement.



Fig. 8 - LA SALLE «EMPIRE» devenue en 1863 et pour 23 ans, l'Église luthérienne du Faubourg. On y aperçoit les colonnes, les chapiteaux, les rangées de frise et le plafond décoré de panneaux donnant à l'ensemble «assez fière allure». À la veille de la proclamation de l'Empire, le premier Consul visitant les filatures de Richard et de Lenoir fut reçu dans cette salle.

Les années passèrent...

Pendant 33 ans l'Oratoire fut le lieu de culte protestant du faubourg si souvent agité de convulsion sociales et politiques. Les fidèles de l'Oratoire de BON-SECOURS étaient presque tous des gens modestes, la plupart étaient des ouvriers du bois : l'industrie du meuble avait entraîné toute une série de

métiers annexes et avait fourni du travail à de nombreux sous-traitants : tapis-
siers, sculpteurs, graveurs sur bois, peintres-doreurs, laqueurs, marqueteurs,
etc. On trouve aujourd'hui quelques-uns de leurs descendants en parcourant
les rues du quartier. L'engouement de la décoration des Hôtels et des apparte-
ments avait fourni du travail à de nombreux autres artisans (surtout du côté
de Ménilmontant) : horlogers, artisans du métal, serruriers, ciseleurs mais
aussi joailliers, fabricants de porcelaine, facteurs d'instruments, etc.

Cette activité avait entraîné l'immigration d'une importante population
germanophone venant du Bade-Wurtemberg, de Prusse, de Bavière, très iso-
lée dans ce milieu qui lui était étranger. De nombreux alsaciens étaient venus
les rejoindre. Les plus pauvres étaient sans doute ces journaliers en majeure
partie originaires du Palatinat et de la Hesse travaillant comme balayeurs. Ils
vivaient dans des logements particulièrement misérables.

Toute cette population avait, en général, des conditions de vie particulière-
ment difficiles, les hommes devaient travailler le Dimanche matin, l'hygiène
était élémentaire, la natalité était forte, mais la mortalité infantile restait à cette
époque très élevée.



Fig.9 - LE PASTEUR
AUGUSTE METTETAL
1846 - † 1897

Le pasteur Hosemann dont la santé
L déclinait fut remplacé par Monsieur
Auguste METTETAL (Fig. 9) assisté
d'un jeune pasteur alsacien Monsieur
GANGLOFF. Ils organisèrent progressi-
vement l'Oratoire « qui devint peu avant
la guerre de 1870 la paroisse autonome
de BON-SECOURS. Un Conseil d'Égli-
se qui devint le conseil presbytéral avait
été créé en 1868.

« L'œuvre de M. Mettetal et de son succes-
seur Georges Appia fut d'amener la
Communauté de BON-SECOURS à la
majorité, de lui donner le sentiment de son
existence distincte et de compléter son
organisation »

L'afflux de nouveaux paroissiens avait
entraîné une augmentation importante
des actes pastoraux qui n'était égalée par
aucune autre Église : 145 en 1864 et le

double soit 290 en 1869 dont la majorité était des baptêmes. En fait, comme le soulignera le pasteur F.DUMAS ces chiffres ne sont pas aussi probants qu'il le semblerait au premier abord. En effet beaucoup de ces baptêmes concernaient une population très pauvre, un assez grand nombre de ces enfants mouraient en bas âge du fait des conditions d'hygiène et de santé alors déplorables chez les moins fortunés. De plus les parents de ces enfants étaient loin d'être fidèles au culte et n'étaient généralement pas des éléments actifs de la vie paroissiale.

La paroisse pendant la guerre de 1870-1871

Pendant le siège de Paris, par les troupes prussiennes. (voir ANNEXE II la lettre de M. Appia à M. Dumas) la paroisse, en l'absence de M. Mettetal malade et retenu en province, fut desservie par le pasteur Oscar VALLETTE (fig.10), neveu de M.Georges Appia qui remplaça deux ans plus tard M. Mettetal. M. Oscar Vallette avait une éloquence chaleureuse, une foi pleine de sentiments généreux, il laissa une impression d'autant plus profonde qu'il mourut fort jeune à l'aube d'une carrière particulièrement prometteuse. Il dut affronter les pires difficultés pour nourrir les enfants des écoles de ceux de l'orphelinat. Les élèves en hébergeant la cantine des gardes nationaux,



Fig.10 - LE PASTEUR
OSCAR VALETTE
1843 - † 1888

purent en bénéficier, les cours ayant lieu dans la salle de culte elle-même. Enfin la «Société des Founneaux» avait mis à la disposition du pasteur des bons gratuits pour les plus malheureux. Quant au pasteur lui-même, il reçut de ses paroissiens au plus fort de la disette en témoignage de son dévouement... un lapin.

Le siège de Paris levé, M. Mettetal reprit sa place à la tête de la paroisse, mais il fallut affronter comme toute la population parisienne les épreuves de la guerre civile. Malgré ces temps tragiques, le culte ne fut interrompu que le seul Dimanche du 28 mai 1871 alors qu'on se battait encore au Père Lachaise.

De la guerre de 1970/71 à la construction de l'Église rue Titon

La guerre eut de profondes conséquences sur la communauté. Les ouvriers allemands non naturalisés avaient, en général quitté le Faubourg avant le siège et ne revinrent pas. D'autres furent expulsés. Il y avait dans cette population (évaluée à 30 000 personnes environ) une grande proportion de luthériens. D'autres familles, en France depuis plusieurs générations parfois, étaient naturalisés ou fortement intégrées, certaines avaient francisé leur nom et bien des hommes avaient épousé des Françaises. Il y eut tout de même une chute brutale mais toute temporaire des effectifs dans la paroisse de BON-SECOURS. Ces pertes furent largement compensées par un afflux d'Alsaciens qui, refusant de subir l'occupation allemande, rejoignirent des parents plus ou moins proches ou des amis déjà installés depuis longtemps dans l'est parisien.

En 1872, M. Mettetal fut remplacé par le pasteur Georges APPIA (fig. 11) déjà aumônier des Diaconesse de Reuilly, M. Appia était un prédicateur et un évangéliste de talent, un homme de grand cœur, sa vaste culture, ses nombreux voyages, en faisaient un esprit universel, un citoyen du monde. Il institua l'École du Dimanche

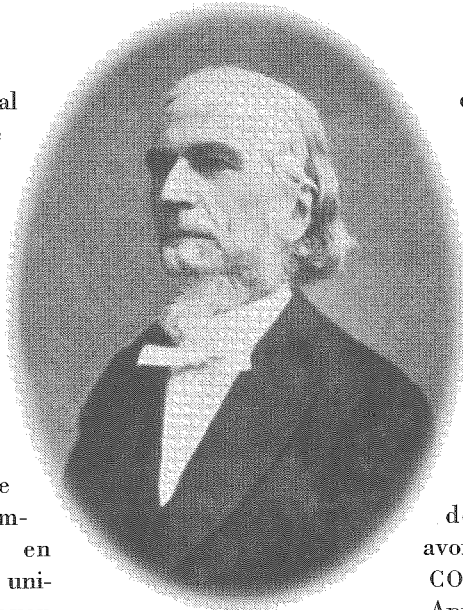


Fig. 11 - LE PASTEUR
GEORGES APPIA
1827 - † 1910

et s'occupait tout spécialement de l'annexe culturelle de Ménilmontant rattachée à B O N - SECOURS. M. Weber le futur pasteur de B o n - Secours resta à ses côtés pendant deux ans. Après avoir quitté BON-SECOURS, Monsieur Appia fit une longue carrière à la Rédemption.



*Fig.12 - LE PASTEUR
AUGUSTE WEBER
1846 - † 1897*

**LE MINISTÈRE DU PASTEUR WEBER
ET LE GROUPE SCOLAIRE
DE LA RUE DES TAILLANDIERS**

Le pasteur Auguste WEBER (fig. 12) devint titulaire de BON-SECOURS en 1874 et poursuivit son ministère pendant 10 ans.

En 1879 tous les groupes scolaires dépendant de BON-SECOURS (école de garçons Cour du Cheval blanc, école de fille retournée rue des Taillandiers) furent regroupées dans un bâtiment neuf rue des Taillandiers (voir plan fig. 4 et ANNEXES III). Ces écoles avaient été très tôt communalisées mais restaient confessionnelles, certaines familles catholiques qui le demandaient étaient autorisées à y adresser leurs enfants. Le 13 janvier

1879 le groupe scolaire protestant luthérien du Faubourg-Saint-Antoine rue des Taillandiers était inauguré, il comprenait 13 classes, 5 de garçons, 5 de filles et 3 pour la maternelle. En 1881 la loi de laïcisation de toutes les écoles communales fut appliquée mais avec une certaine tolérance, les enseignants protestants restèrent sur place et continuèrent à aider le pasteur. L'instruction religieuse eut lieu à l'église, l'école du Dimanche fut maintenue et une école du jeudi fut créée pour compenser ce que l'école communale n'enseignait plus.

**LE MINISTÈRE DU PASTEUR FRÉDÉRIC DUMAS
CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE 20 RUE TITON**

L'admiration que nous portons à Frédéric DUMAS (fig. 13) qui apparaîtra dans les lignes qui suivent ne doit pas nous rendre ingrats vis-à-vis de ses prédécesseurs qui furent, au cours du XIX^{ème} siècle, les vrais créateurs, pratiquement de toutes les structures de la Communauté luthérienne du Faubourg-Saint-Antoine : Écoles, lieu de culte, Orphelinat, Maison ouvrière, Centres d'évangélisation. (voir documents ANNEXES III, IV, V, VI).

Le pasteur Dumas eut lui l'immense mérite tout en conservant les structures existantes de leur assurer un fonctionnement rationnel dans des locaux neufs et bien adaptés, c'est à lui enfin et surtout que l'on doit la construction de l'église de la rue Titon à laquelle il s'adonna avec passion.

Nous empruntons dans les lignes suivantes de larges passages de la bibliographie écrite de leur père par les fils de Frédéric Dumas : Charles et Robert où l'on y retrouve les caractères dominants de sa personnalité :

- Il jouissait d'une excellente santé et d'une grande vigueur physique : Il pratiquait de nombreux sports : bicyclette, courses en montagne, natation. Ainsi il racontait à ses enfants qu'étant jeune garçon il avait l'habitude de nager de l'île saint Louis jusqu'à la Concorde plongeant à chaque passage sous les ponts pour éviter les projectiles des gamins.

- Il avait un esprit ordonné, clair et méthodique. Il affrontait les difficultés en face. Après une profonde réflexion il établissait un plan d'action et s'y tenait. Il admettait difficilement les tergiversations.

- Il éprouvait le besoin de dépenser toutes ses capacités et faisait preuve d'un grand acharnement au travail ce qui ne l'empêchait nullement de trouver le temps nécessaire pour la détente, les jeux, les vacances. Il était optimiste et savait à l'occasion manier un humour tout britannique.

- Il se dégageait de lui une autorité morale qui pouvait impressionner, ce qui ne l'empêchait pas de respecter les besoins d'indépendance des jeunes et de solliciter souvent leur avis, il n'adoptait jamais un ton protecteur ou hautain.



*Fig.13 - LE PASTEUR
FRÉDÉRIC DUMAS
1848 - 1933*

– Il y avait peu d'élans mystiques dans sa foi qui était solide et communicative. Sa prédication était simple biblique et pratique.

Tels sont les aspects bien tranchés de sa personnalité qu'ont connu ses paroissiens. En fait ces qualités si précieuses découlaient des expériences qu'avait vécues Frédéric Dumas au cours de sa jeunesse et de sa vie d'étudiant. Il fut très influencé vers une vocation pastorale par son parrain le pasteur Louis Meyer puis par Christophe Dieterlen. Il voulut néanmoins suivre son propre parcours et prendre sa décision en toute liberté. Il obtint une licence en lettres classiques et fit de nombreux voyages en Allemagne, en Angleterre, en Suède et en Norvège.

Lorsque la guerre de 1870 éclata il s'engagea comme infirmier dans une ambulance mobile, il ne cessa de soigner d'innombrables blessés tant dans l'armée impériale que dans l'armée de la Loire.

Les hostilités terminées il hésita longtemps avant de franchir le pas et de s'engager définitivement. C'est lors d'un voyage en Écosse avant guerre que dit-il, il était arrivé à dire «Je crois», il le pensait plutôt en anglais «I trust», que l'on peut traduire par je me fie. Après bien des débats de conscience dont il souffrait et à la suite d'un service de Sainte Cène au cours duquel il a perçu en lui une sorte d'appel, ses doutes s'effacèrent la veille de sa consécration. Il revint sur ce sujet à la fin de sa vie. Jetant un dernier regard sur ce que fut à ses yeux son ministère, il exprima dans un ultime message avant sa mort dans sa maison d'Englesqueville en pays de Caux, ses scrupules de conscience avec les accents émouvants d'une profonde humilité : «Je voudrais qu'on ne fit pas du tout mon éloge. Mon ministère pastoral a été défectueux; dans l'ensemble, il a été inférieur, et de beaucoup, à ce qu'il aurait du être et produire... Je remercie mes paroissiens pour l'affection qu'ils m'ont témoignée ; combien je regrette de ne pas avoir su, étant donné la bonne volonté d'un certain nombre, les aider d'avantage à croire et à vivre la vraie vie chrétienne».

Les réalisations du pasteur Dumas à BON-SECOURS

En 1873, il accepta la desserte de la paroisse de Puteaux, il s'y attacha beaucoup et y passa 11 ans. C'est là que fut célébré son mariage avec Marthe Casalis.

En 1884, il fut appelé à succéder à Monsieur Weber, devenu Président du Consistoire, à l'Église de BON-SECOURS, il avait 36 ans.

BON-SECOURS restait à cette époque et restera encore longtemps une paroisse essentiellement ouvrière réunissant tout particulièrement ouvriers et compagnons travaillant le bois au Faubourg-Saint-Antoine et un certain nombre d'ouvriers du fer et du bronze tout particulièrement depuis le transfert du poste d'évangélisation de la rue Oberkampf au 39 rue de Ménilmontant qui s'est alors rattaché à BON-SECOURS. Ce Centre était animé par le pasteur Louis APPIA qui fut ainsi amené à collaborer pendant quelques années avec Frédéric Dumas.

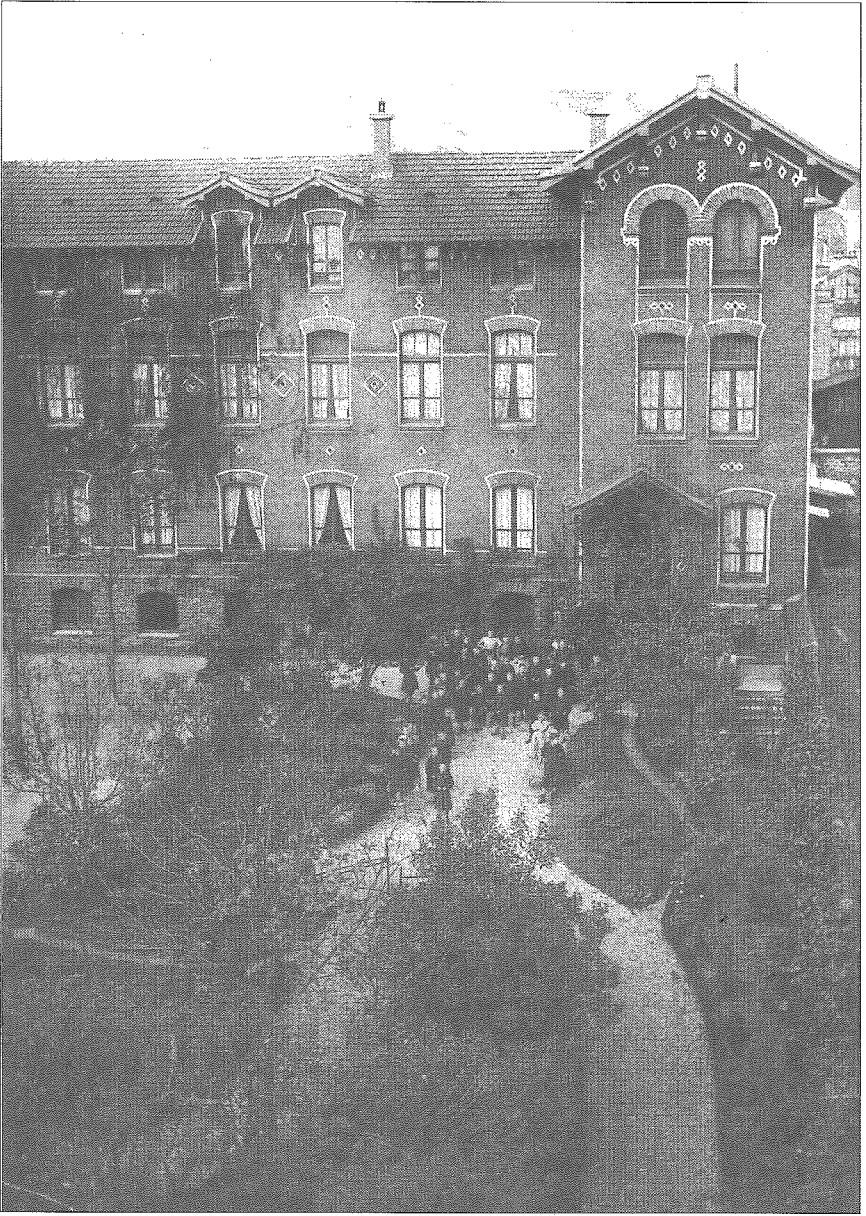
La période s'écoulant des années 1891 à 1896 fut marquée par des bouleversements majeurs dans l'histoire de la paroisse de BON-SECOURS : L'Église et ses œuvres quittent les locaux de la rue de Charonne.

Les motivations à l'origine de ces changements couvaient déjà depuis longtemps. Vingt ans avant la construction de la « nouvelle » Église rue Titon, en 1865, Monsieur Hosemann percevait déjà, un jour ou l'autre, la nécessité d'un transfert du lieu de culte de la rue de Charonne. Donnons-lui la parole : « À l'intérieur le local est très convenable, mais il se trouve dans une cour où l'on pratique toutes sortes d'industries... L'entourage n'est pas ce qui convient à une Maison de Dieu, ce qui est pénible. Nous espérons que la Ville de Paris prendra tôt ou tard en considération les sacrifices que nous faisons pour procurer à nos nombreux coreligionnaires du XI^{ème} et du XII^{ème} arrondissement les bienfaits du culte et nous donnera dans le Faubourg-Saint-Antoine une vraie Église. Alors tous les désagréments qui vont avec notre chapelle disparaîtront ».

On peut s'étonner, en effet, avec Frédéric Dumas que l'on ait pu si longtemps tolérer un lieu de culte sous lequel il y avait une écurie et un poulailler. Il faut encore ajouter que l'exiguïté et la vétusté des locaux annexes hébergeant l'orphelinat et la maison ouvrière n'étaient plus du tout adaptés à la situation.

L'élément déclenchant l'abandon des locaux de la rue de Charonne fut le refus du nouveau propriétaire depuis la mort de Ledru Rollin, la Ville de Paris, d'en renouveler le bail et de demander pour leur vente un prix dissuasif qui équivalait, en fait à un refus. Il coulait de source qu'il fallait trouver une autre solution. Sur la proposition du pasteur Dumas, le Consistoire décida d'acheter un terrain et d'édifier une église.

C'est au cours de ces années cruciales que Frédéric Dumas donna toute la mesure de ses capacités que lui valaient son courage, sa lucidité, son travail



acharné et son esprit de décision; Il se révéla un grand bâtisseur. Trois grandes réalisations sont à mettre à son compte :

- En 1892; la construction, puis le transfert au 95 rue Alexandre Dumas de l'Orphelinat de BON-SECOURS
- En 1894; la construction puis le transfert 4 rue Titon de la Maison ouvrière
- De 1893 à 1896; l'achat du terrain puis la construction de l'église 20 rue Titon

Ce fut le même architecte de talent Augustin REY qui établit les plans et dirigea les travaux des trois constructions qui ont toutes bénéficié de subventions privées auxquelles se sont ajoutées, pour l'église d'une somme de 107 000 francs apportée par le Consistoire (environ 1.000 000 de francs actuels).

En fin de carrière, Frédéric Dumas fit construire pour son successeur un presbytère sur les terrains de l'Orphelinat, rue Alexandre Dumas

La construction de l'Orphelinat de BON-SECOURS

◀..... *Fig.14 - L'ORPHELINAT PROTESTANT DE BON-SECOURS - 95 rue Alexandre Dumas fut construit puis inauguré en 1891 et les pensionnaires transférés du «Refuge» 99 rue de Charonne dans les nouveaux locaux l'année suivante. Par suite de grandes difficultés financières, l'orphelinat dut fermer ses portes. Remis à neuf par des équipes de Norvégiens, il fut en quelque sorte «réinauguré» en présence du primat de Norvège, l'évêque Berggrav le 14 novembre 1954.*

.....

Nous avons vu que M. et Mme Walther avaient hébergé dès 1855 quelques orphelins rue de Lappe. Ils déménagèrent peu après avec leurs pensionnaires rue de la Roquette, ce fut l'amorce du futur orphelinat connu sous le nom de «Refuge». En 1862 le «Refuge» fut installé au 99 rue de Charonne. (voir ANNEXE V). En 1891 les nouveaux locaux du 95 rue Alexandre Dumas que l'on prit l'habitude par la suite d'appeler «la pension» étaient construits puis inaugurés (fig. 14). Le financement de la construction fut obtenu grâce à des subventions privées. Le transfert eut lieu l'année suivante, la direction en fut confiée à une personnalité remarquable : Mademoiselle HAAG.

La construction et le transfert de la Maison ouvrière au 4 rue Titon

La Maison ouvrière (voir ANNEXE VI) avait été créée par M. Meyer pasteur des Billettes dans le Marais où elle resta longtemps. Elle ne fut transférée qu'en 1862 au 99 rue de Charonne aux côtés de l'orphelinat dont elle était en quelque sorte le prolongement naturel. Elle assurait le logement de jeunes

ouvriers et apprentis et constituait un centre d'action sociale et d'assistance spirituelle où la jeunesse ouvrière était entourée, suivie et conseillée.

Il fallut là encore recourir à des dons privés, alors que l'on venait tout juste de le faire pour la construction de l'orphelinat. Le pasteur fut largement aidé par la générosité de Madame Edmond de BUSSIÈRE qui le reçut à déjeuner à Jouy-en-Josas. Là se place une anecdote savoureuse rapportée dans la brochure de Charles et Robert Dumas et que Frédéric Dumas racontait avec humour. La généreuse donatrice lui avait dit au cours du repas qu'elle lui donnerait «cinquante..» Cinquante quoi? se demandait anxieusement le Pasteur. Cinquante francs ? non ce n'est pas possible, je me suis mal fait comprendre. Le dilemme ne fut levé qu'au café lorsque Frédéric Dumas revenant sur le sort de ses malheureux apprentis se fit interrompre par son hôte qui lui dit « mais puisque je vous ai dit que je vous donnerai cinquante mille francs... » somme considérable pour l'époque (environ 875 000 francs actuels). Cette aide décisive «venant comme une réponse du Seigneur», permit sans délai la construction du nouveau bâtiment et son inauguration rapide. Monsieur et Madame Reverdy, les directeurs et Frédéric Dumas n'ont cessé d'apporter leur soutien à ces jeunes gens et à leur assurer, en outre, des moments de détente au cours de soirées joyeuses et animées terminées par la méditation et la prière. Elles ont laissé dans le cœur de ceux qui ont connu ces soirées d'émouvants souvenirs.

- La construction de l'église

Ce fut l'œuvre maîtresse de Frédéric DUMAS, celle à laquelle il s'adonna avec passion, attentif aux moindres détails de sa construction et de son aménagement intérieur. Il y eut, en plus de l'allocation du Consistoire, plus de 900 dons et souscriptions recueillis en moins de un an et demi. Une grande partie de cet argent provenait de gens simples qui prélevèrent sur leurs maigres économies, les sommes versées représentant jusqu'à un mois et plus de leur salaire. Des dons vinrent aussi de province, d'Alsace et de l'Étranger.

Après de longues recherches un terrain fut trouvé rue Titon. Cette rue Titon a une longue histoire que nous rapportons en annexe (ANNEXE VII). Frédéric Dumas fut efficacement secondé dans ses responsabilités concernant la construction de l'église par l'un de ses paroissiens particulièrement compétent M. Albert Juncker, Inspecteur général des Ponts et Chaussées.

Le pasteur mit toute son énergie pour faire de son église la vraie Maison de Dieu. Il fut attentif au moindre détail et n'a cessé jour après jour d'en

surveiller la construction et l'aménagement avec une rigueur pour ne pas dire avec une sévérité qui ne se sont jamais relâchées. Nous en avons pour preuve la correspondance que l'architecte Augustin Rey lui adressait au cours des années 1893 à 1896. Nous l'avons découverte dans un classeur de l'église où elle dormait depuis un siècle. Elle comporte 44 lettres dont 7 cartes télégrammes. On s'aperçoit à leur lecture à quel point tout était réfléchi et contrôlé par le Maître des lieux. On revit l'actualité de l'époque, les habituelles difficultés avec les entrepreneurs, les incidents de chantier (il y eut un accident grave : chute d'un échafaudage du représentant d'un entrepreneur, le blessé dut être hospitalisé d'urgence à Saint Antoine). On y devine aussi en filigrane certains conflits personnels, peut-être les mouvements d'humeur du pasteur, les contraintes de l'architecte pris entre la nécessité de comprimer au maximum les dépenses sans compromettre l'harmonie des lieux et la qualité artistique. L'aménagement intérieur, les bancs, le chœur, la chaire, le tableau des cantiques et bien d'autres détails font l'objet de réflexions approfondies. Souvent l'architecte passant «des nuits» sur ses plans paraissait au bord de l'épuisement.

Voici une lettre du 21 Septembre 1896 dont nous reproduisons la première page (ANNEXES VIII) suivie ici du texte dans son intégralité. Ce document nous donne bien le climat de cette correspondance :

le 21 Septembre 1896

Cher Monsieur Dumas,

C'est entendu pour la vitrerie de l'atelier, la peinture et les raccords définitifs des deux cours - travaux qui vont être rapidement terminés.

Le remise des colonnes et leurs raccords seront terminés dans le plus bref délai également.

Au sujet des travaux intérieurs de l'église :

1- Curillar travaille avec toute la bonne volonté promise; il est actuellement activement aux détails du chœur tout en terminant l'essentiel pour la façade. Étant seul cela ne va pas vite et je n'ai pu l'engager à se faire aider, pour les raisons que vous connaissez. Il faut que ces derniers détails soient réunis.

2 - Le vitrail de la rosace avance. il n'est pas improbable qu'il soit en place entre le 15 et le 20 Octobre.

3 - Soubiran a repris ses plus mauvaises allures. Il a refusé l'exécution du tambour, de la tribune, de la grille d'entrée. En dernier lieu, Monsieur le Président*

vient de lui écrire une lettre dont j'ai donné à Monsieur Juncker tous les éléments, et qui a du en faire un libellé parfait. Vu la caractèrè du personnage il n'est pas absolument improbable qu'il se soit mis à l'œuvre. Nous le saurons du reste d'ici peu.

4 - Le capitonnage des portes est avancé.

- Les retards intolérables du menuisier ne pouvant vous priver plus longtemps du gaz dans l'Église, j'ai obtenu du plombier, qui s'y prête très obligeamment, le passage provisoire du gaz pour relier le bas côté Nord au bas côté Sud. Vous pourrez pour Samedi 26 avoir ainsi le gaz dans toute l'église.

Je viens d'être peu bien ces derniers temps, et ne sais pas si je pourrai vous proposer comme je le voudrais, rendez-vous Vendredi après-midi à l'église !

Certaines paroles bien un peu dures que vous m'adressez dans votre lettre m'ont peiné. Vous savez à quel point j'ai la plus vive estime pour votre caractèrè. Ainsi vous devez savoir que pour des Œuvres aussi captivantes que les vôtres, ce n'est pas une activité de surface que je développe. Je sais, hélas ! qu'on apprécie que trop facilement les apparences de l'activité.

Augustin REY

* Petite entrée à double porte (comme un sas) servant à mieux isoler l'intérieur d'un édifice : tambour d'église

Dans une autre missive de la même année, Monsieur Rey termine ainsi sa lettre :

« Vous ne saurez jamais, cher Monsieur, à quel point j'ai l'âme tourmentée par la recherches des moindres détails d'une église. C'est pour moi un sermon à faire de longue haleine et qui doit impressionner pendant des générations entières les âmes de ceux auxquels vous savez parler si fidèlement ».

Il y a aussi les inévitables blessures d'amour propre ou les mots que l'on regrette après. Ainsi dans le post-scriptum d'une lettre du 30 Mars 1894, on trouve ceci :

P.S. « J'ai reçu il y a quelques jours de M. Reverdy au sujet d'une lettre que vous lui avez communiquée de M. Juncker, une lettre dans des termes que je préfère ne pas qualifier ici.

Il me sera difficile de me rendre à la Maison ouvrière avant d'avoir les excuses de Monsieur Reverdy.

Augustin REY

La première pierre de la nouvelle église fut posée au cours d'une cérémonie solennelle 20 Juin 1895 (le procès verbal de cet événement se trouve toujours dans la sacristie). (voir ANNEXES IX).

Après avoir utilisé les chaises de l'Oratoire de Charonne pendant plusieurs années, des bancs en chêne d'un modèle bien conçu les ont remplacées en 1901. Le 21 Janvier 1902 les orgues furent inaugurées. L'église était alors entièrement terminée. Elle avait coûté une somme globale de 230 000 francs environ, ce qui représenterait aujourd'hui approximativement 4.016 000 francs. L'apport du Consistoire fut de 122 000 francs et les souscriptions rapportèrent plus de 107 000 francs. Tout était ainsi payé, et il était grand temps car la loi de séparation de l'Église et de l'État mit à charge des Communautés le traitement des pasteurs jusque-là assuré par l'État. Par voie de conséquence la caisse synodale dut souvent apporter son appoint pour assurer l'équilibre du budget.

La construction du presbytère eut lieu en 1925, trois ans avant la retraite du pasteur Dumas. Le terrain fut acheté à l'orphelinat et ce fut, pour l'essentiel, de nouveau les dons des paroissiens qui permirent l'édification du logement pastoral.

La situation de l'Église une dizaine d'années après sa fondation

Nous disposons à cet égard d'un document précieux : « La notice historique sur la paroisse de BON-SECOURS » présenté au synode particulier le 26 Avril 1907 par le pasteur Dumas. Celui-ci n'a que des louanges à faire concernant l'église et ses dépendances. L'assistance au culte est satisfaisante, il y a 300 inscrits à l'École du Dimanche (orphelinat compris). Environ 1000 familles sont rattachées à BON-SECOURS. Les mêmes éloges s'adressent à la Maison des Apprentis et à l'Orphelinat qui ont chacun une quarantaine de pensionnaires. Ces deux institutions constituent avec l'Église une sorte de grande famille chrétienne.

Au début du siècle les confirmés de Bon-Secours et les jeunes de la Maison ouvrière avaient fondé à l'initiative d'Eugène Kies (un Ancien de l'orphelinat) au 234 Faubourg-Saint-Antoine une Union chrétienne de jeunes gens très liée à la paroisse. Les jeunes de Sainte Marie et ceux du Foyer de l'avenue Ledru-Rollin se sont joint à ce groupe qui avait débuté dans les locaux de la Maison ouvrière. Cette Union de jeunes connut un grand développement en particulier sous la direction de M. d'Allens.

En outre une sorte d'annexe sœur de BON-SECOURS s'est constituée

depuis 1889 sous la responsabilité de Louis Appia d'abord dans une salle de la Mission Mac All puis rue Étienne Dolet. Là ont lieu une École du Dimanche et une École du Jeudi. Différentes réunions pour les jeunes sont régulièrement organisées sur divers sujets, en particulier sur la lutte antialcoolique sujet sur lequel Monsieur Dumas est souvent intervenu avec vigueur. On rapporte qu'il lui arrivait parfois en parcourant le Faubourg, d'aller sermonner l'un de ses protégés passablement éméché. Il le retenait par le bouton de sa veste, le regardant droit dans les yeux « de son regard pénétrant, sévère, affectueux tout à la fois, pour lui dire : Voyons, mon ami, tu as bu ? »*. Pendant cette même période une nouvelle salle d'évangélisation fut créée dans un quartier déshérité de Bagnolet, là comme dans tous les quartiers pauvres l'absinthe faisait des ravages. Malgré ces résultats encourageants qui témoignent d'une vigoureuse action à la fois chrétienne et sociale et qui font aujourd'hui toute notre admiration, le pasteur déplore une chute, qui se confirme d'année en année, des actes pastoraux passés de 290 en 1869 à une moyenne de 150 récemment. Frédéric Dumas s'en inquiète et y voit comme cause : l'arrêt total de l'immigration alsacienne, le départ en banlieue de nombreuses familles et surtout « l'incrédulité régnante ». Il constate aussi que le Faubourg s'est « embourgeoisé », que les fidèles proviennent en majorité des quartiers rapprochés et qu'ils sont loin d'être tous luthériens d'origine. Ces remarques sont du plus grand intérêt dans l'analyse de la situation actuelle que nous ferons plus loin.

Le pasteur formule ainsi ses conclusions : « nous avons hérité de cette église et aujourd'hui il se trouve que nous nous heurtons à des difficultés d'un autre genre (que par le passé) : l'indifférence raisonnée et voulue, l'incrédulité sûre d'elle-même, incrédulité des hommes et aussi, ce qui est nouveau, des femmes, une opposition qui sans être violente, est plus décidée et plus forte qu'elle n'a jamais été... S'il y a quelque chose de clair c'est qu'aujourd'hui, l'Église qui ne vit pas d'une vie réelle et abondante, qui ne se développe pas, qui n'agit pas sur le monde, une Église qui se contente de subsister, est condamnée à diminuer, à s'appauvrir, à se désorganiser, à disparaître, et cela bien plus vite qu'autrefois, en quelques années. »

Cette analyse véritablement prophétique se passe de commentaires.

* propos rapporté par Charles et Robert Dumas

La grande guerre vit partir les hommes, au retour après la victoire si chèrement payée, il en manquait beaucoup. (voir ANNEXES X).

Le pasteur Dumas devenu âgé et sans aucune aide depuis le départ en 1920 du pasteur Louis Appia, assura seul pendant 3 ans la desserte de la paroisse jusqu'à l'arrivée en 1922 du pasteur Amos, Benjamin VIENNEY qui le seconda. Il prit sa retraite en 1929 à l'âge de 81 ans après 45 ans d'un ministère d'une richesse exceptionnelle.

Le pasteur Vienney resta en poste jusqu'au milieu du deuxième conflit mondial. Menacé par la police allemande en raison des activités de son fils recherché par la Gestapo, il rejoignit la zone sud pour prendre la desserte de la paroisse de Nice. Il avait assuré dans tous les domaines, ses fonctions pastorales avec conscience et dévouement. Au total il resta à BON-SECOURS pendant 20 ans (1922-1942).

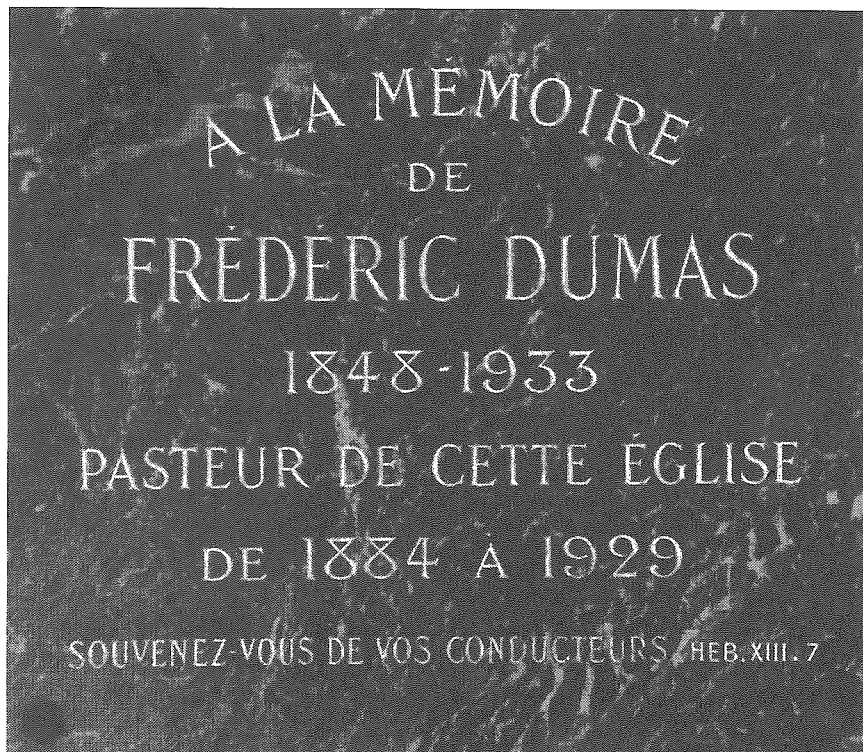




Fig.15
AUGUSTE JEAGER

.....

s'était repliée, il quitta BON-SECOURS en Janvier 1947 pour assurer la desserte du temple de Metz (rue Mazel). Il assura en même temps la charge d'Aumônier militaire de la Région Est.

LE MINISTÈRE DU PASTEUR BOUSSARD

En 1947 et pendant une période de 14 ans, Henri Boussard fut le pasteur de BON-SECOURS. Les difficultés ne manquaient pas en raison des mêmes motifs que ceux qu'évoquaient plus haut le pasteur Dumas, mais dans un contexte notablement aggravé. De plus, de nombreux lieux de culte protestants existaient dans l'environnement : Foyer de l'Âme, Foyer Ledru Rollin, Sainte Marie, Temple de Bercy. Il a fallu beaucoup de vigilance et d'énergie à nos derniers pasteurs pour maintenir tant bien que mal la Communauté, ils ont eu le mérite de l'avoir fait, alors que les problèmes financiers demeuraient une angoissante obsession et une source de découragement qu'il fallait sans cesse surmonter. La permanence obsédante de tels soucis peuvent, cela se conçoit, avoir un retentissement délétère sur la vie spirituelle. Cependant l'énergie déployée le pasteur et par Madame Georgette Boussard ont permis non seulement de stabiliser l'effritement de la Communauté, mais de redonner dans tous les domaines, celui de la jeunesse en particulier, un nouvel élan à la Communauté. Pendant quelque temps un jeune et sympathique pasteur amé-

ricain Albert Ely est venu apporter en 1956 un concours efficace aux différentes activités de l'Église. Une aide précieuse nous est également venue de deux diaconesses de la Communauté de Reuilly : Sœur Magdeleine et plus tard Sœur Jacqueline et par deux assistantes de paroisse : Mademoiselle Banuski envoyée en mission par l'Église luthérienne des États-Unis et Hélène May dont la famille fut déportée en Allemagne et dont le dévouement fut sans limites.

Il faut mettre à l'actif de M. et Mme Boussard les relations chaleureuses et amicales qu'ils ont réussi à créer avec l'Église luthérienne de Norvège, tout particulièrement avec le primate de ce pays l'évêque Berggrav et le pasteur Dahl-Johannessen.

Le Dimanche 28 Février 1951 l'évêque Berggrav est venu honorer de sa présence le culte à Bon-Secours. À cette occasion il fit une allocution simple et émouvante au cours de laquelle il évoqua sa détresse personnelle quand il fut emprisonné en raison de l'activité de résistant de son fils torturé par la Gestapo. Le jour de Noël il retrouva courage et Foi en lisant l'Évangile de la Nativité.



Fig. 16 - L'ÉVÊQUE BERGGRAV, en présence de l'Ambassadeur de Norvège et du Pasteur Henri Boussard, inaugure le 14 novembre 1954 les locaux de l'Orphelinat remis à neuf par des Norvégiens. L'Institution qui prend le nom de «HOME DE BON-SECOURS».

Ces relations privilégiées ont eu des retombées très positives sur la vie de l'Orphelinat. Celui-ci avait du fermer ses portes le 1^{er} Juillet 1950 en raison de difficultés financières insurmontables. À l'instigation de l'évêque Berggrav, des collectes organisées auprès des fidèles de différentes paroisses norvégiennes ont permis d'apporter à l'Orphelinat une aide appréciable et l'envoi d'un nouveau matériel. Bien plus, des équipes de Norvégiens ont entièrement refait à neuf les locaux de l'Orphelinat qui a pu rouvrir ses portes.

La remise en état des locaux fut l'occasion d'organiser une sorte de nouvelle inauguration de l'Orphelinat par l'évêque Berggrav (fig. 16), elle eut lieu le 14 novembre 1954. Les paroissiens ont été tout spécialement touchés par le geste de l'évêque qui a décidé de remettre intégralement le montant de son prix Gœthe à l'Institution. Ce prix qui lui fut remis en 1953 récompense une action d'envergure en faveur des relations internationales.

Pendant plusieurs années des groupes de Norvégiens poursuivirent leurs travaux de remise en état des locaux. L'activité de l'orphelinat reprend, les effectifs sont à nouveau complets. Les relations amicales entre BON-SECOURS et l'Église de Norvège ont été poursuivies par la suite et il en reste toujours des traces vivantes dans les cœurs de ceux qui ont vécu cette période.

En 1960, les événements prennent un tour nouveau, les terrains de la rue Alexandre Dumas sont vendus, l'orphelinat est transféré à Fontenay-sous-Bois dans un bâtiment en bon état et devient le «Home de Fontenay». Des subventions sont trouvées permettant de réaliser des travaux d'agrandissement. L'Institution prend de l'importance et se consacre aux problèmes des enfants inadaptés. Un travail social et éducatif très lourd nécessitant un personnel nombreux y est effectué sous la direction de M. et Mme Boussard. Le «Home» est habilité pour ce travail éducatif par le Ministère des Affaires sociales et par le Ministère de la Justice. L'Institution a voulu reprendre son indépendance en 1992. Elle est devenue un foyer pour étudiants.

Le presbytère est d'abord transféré Bd. Soult puis place de la Nation (rue Jaucourt). Par la suite les charges étant estimées trop lourdes, il fut vendu le 26 Octobre 1977 sous le ministère du pasteur Sabourin.

La Maison ouvrière devenue «Maison des Apprentis» a réalisé une dévolution de ses biens au «Home de Fontenay» qui a par la suite vendu l'im-

meuble de la rue Titon afin d'être en mesure de développer son activité. L'Ancienne Maison ouvrière est devenu sous le nom de « Maison internationale des Jeunes » une sorte d'auberge de jeunesse laïque pour Étrangers de passage sans aucun lien avec la paroisse.

LE MINISTÈRE DU PASTEUR SABOURIN

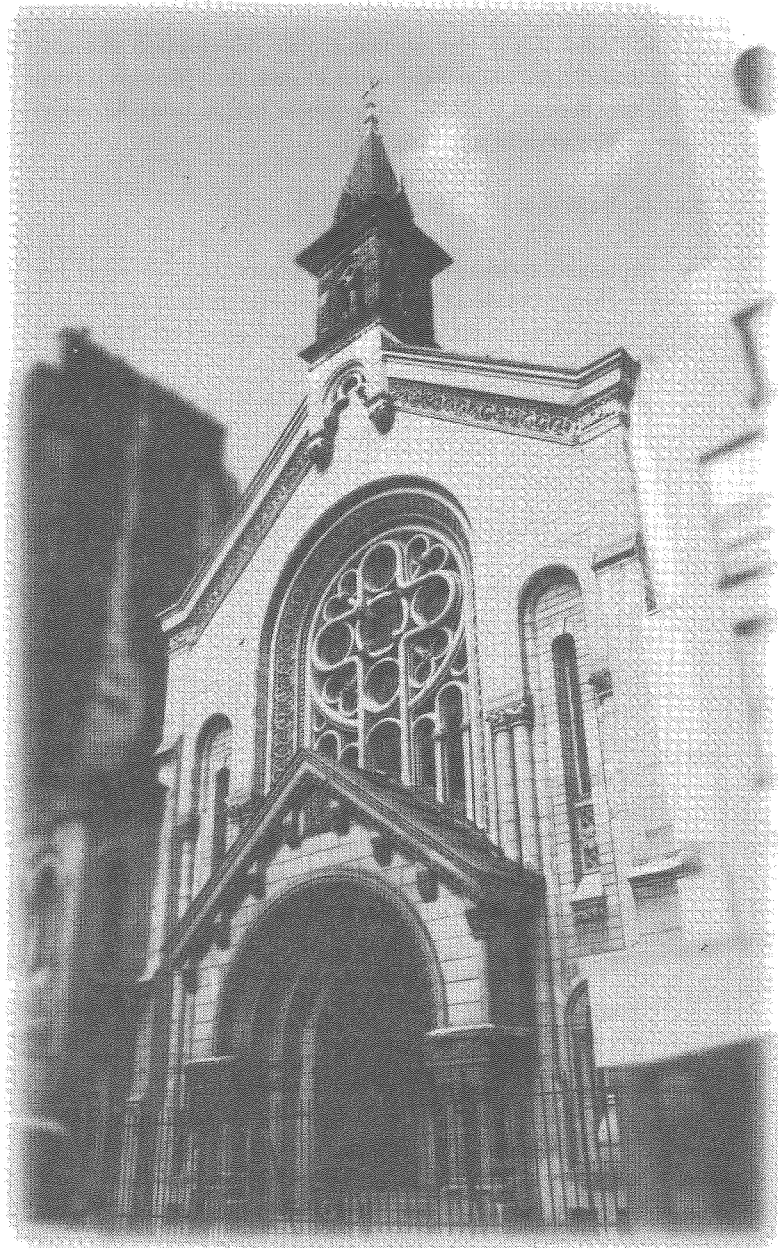
Le pasteur Boussard estimant ne pouvoir poursuivre les deux lourdes charges du « Home » et de la paroisse sans une aide pastorale qu'il ne put obtenir donna sa démission comme pasteur de BON-SECOURS le 6 juillet 1961.

Son départ entraîna une crise profonde au sein de la paroisse et du Conseil presbytéral, elle mit des mois à s'apaiser. Un intérim fut assuré par différents pasteurs notamment par les pasteurs Bernard MEYER, René RITZ et Jacques GRADT et le pasteur LOVY.

Enfin au début de l'année 1962 le pasteur Robert Sabourin fut nommé pasteur titulaire de BON-SECOURS. Il était temps ...

Grâce aux efforts du nouveau pasteur et de Mme Sabourin la vie paroissiale reprit peu à peu un cours normal. Bien entendu la Communauté n'était plus ce qu'elle était au siècle dernier : plus d'immigration des pays germanophones, les Alsaciens qui le restaient encore de cœur étaient depuis fort longtemps devenus d'authentiques parisiens, les industries du Faubourg connaissaient une grave récession, la société de consommation, les changements dans les modes de vie et dans les esprits rendaient bien difficiles les efforts d'évangélisation et une grave crise de vocation pastorale faisait son apparition. On était vraiment très loin de l'époque héroïque du siècle passé, des Écoles si prospères, « du grand troupeau de Fidèles qui trouvaient dans la prière comme l'apaisement de l'âme et la présence du Seigneur ».

Le ministère du pasteur Sabourin apporta soulagement et espoir, mais il prit fin sur sa demande en Septembre 1980. Il partit à Guernesey comme Conservateur du Musée Victor Hugo.



LES TEMPS ACTUELS

Nous entrâmes à nouveau dans une période difficile. Ce fut le pasteur Michel VIOT déjà pasteur titulaire des Billettes qui devint également titulaire de BON-SECOURS. Le pasteur Viot avait déjà de lourdes charges dans l'Église, étant Vice-Président de la Commission synodale et Président du Consistoire. Il ne put consacrer à BON-SECOURS qu'une part limitée de son temps. Il fut secondé dans sa tâche par le pasteur de la Rédemption Jacques Noël PÉRÈS et surtout par Raymond LEY.

En 1982 Raymond Ley paroissien de toujours, longtemps responsable de la jeunesse et moniteur à l'École du Dimanche était déjà Diacre dans l'Église à laquelle il consacra un inlassable dévouement. À l'âge de 59 ans, ayant pris sa retraite professionnelle comme technicien dans l'imprimerie, il fit ses études de théologie et fut ordonné pasteur le 3 Mars 1985. Il se trouvait alors en mesure de secondar Monsieur Viot en tant que pasteur desservant bénévole. Il fit tout son possible pour la paroisse compte tenu d'un état de santé précaire ayant déjà nécessité plusieurs hospitalisations.

La Communauté restait bien fragile, les activités paroissiales réduites et les finances aléatoires. L'activité d'un atelier de métallurgie mitoyen à l'église avait entraîné un affaissement du sol au niveau du chœur et des dégâts sont apparus au niveau de la maçonnerie, la couverture de l'édifice et de ses locaux annexes avaient subi l'épreuve du temps et exigeaient des réparations importantes (voir page 53). Aussi, depuis plusieurs années le noyau des fidèles (le mot ici prend tout son sens) commençait à s'interroger avec angoisse sur l'avenir qui attendait l'Église et la paroisse. L'Union synodale connaissait elle-même des difficultés financières sérieuses depuis qu'il fallut emprunter pour acquérir les appartements du Bd. Vincent Auriol où logeaient et logent toujours des familles pastorales.

Le 29 Octobre 1991 le Conseil presbytéral recevait Monsieur l'Inspecteur ecclésiastique Marc Chambron accompagné de M. Sturm Président de la Commission synodale et de M. Nalis trésorier de l'Union. Afin de trouver une solution aux problèmes financiers de l'Inspection, un projet d'opération immobilière dans lequel était impliquées les paroisses de BON-SECOURS et de Saint Paul était proposé avec comme conséquences possibles :

- soit la démolition de l'église et la suppression pure et simple de la paroisse,
- soit la démolition de l'église en conservant un lieu de culte de dimension plus modeste et un appartement pour le presbytère dans la nouvelle construction. Monsieur Chambron précisait que nous étions libre de notre décision et que nous pouvions aussi conserver le statu quo actuel.

Voici quelques extraits de la réponse du Conseil : « Pleinement conscient des difficultés qui devront être affrontées et des aléas de l'avenir, la grande majorité des Conseillers récusent pour l'instant, toute opération immobilière qui entraînerait la disparition de la paroisse.

Le Conseil tient à expliciter sa décision par les considérations suivantes : tout en comprenant les graves motifs qui ont conduit les instances supérieures de l'Église à en venir à des solutions aussi dures que la suppression de lieux de culte, le Conseil considère que la situation d'urgence dans laquelle il s'est trouvé enfermé ne l'autorise pas à prendre une aussi grave décision en toute sérénité même si l'avenir de BON-SECOURS est incertain et n'est pas un problème nouveau.

Le Conseil estime que tous les efforts possibles pour sortir de la situation actuelle n'ont pas été entrepris et admet que la décision qui a été prise ne sera justifiée que si des résultats tangibles sont obtenus dans le plus bref délai possible concernant la vitalité paroissiale...»

L'Assemblée générale du 23 Février 1992

Un projet d'opération immobilière fut présenté en Assemblée générale le 23 Février 1992. Ce projet dont les plans furent établis par les architectes J. & E. Brukalski comportait un porche d'entrée distinct de l'entrée de l'immeuble rue Titon, un hall, une salle paroissiale, une église (surface 107 m²) avec un accès sur un jardin d'agrément, un local d'accueil, un bureau pour le pasteur, un local cuisine et des toilettes. Au premier étage un appartement de 92 m² pour le pasteur et sa famille.

Ce projet mis aux voix fut adopté à la majorité par l'Assemblée Générale en tant que compromis acceptable.

Désirant des informations précises sur les possibilités du maintien d'une Communauté paroissiale dans le secteur de BON-SECOURS, Monsieur l'Inspecteur Chambron confirmait par une lettre du 23 juin 1992, aux pasteurs Édouard Kiener et Gérard Ruckwied la mission que le bureau de la Commission synodale désirait leur confier. Il s'agissait essentiellement : « d'une aide à fournir à la paroisse de BON-SECOURS en visitant une trentaine de familles parmi les moins pratiquants, à la fois pour leur faire sentir une présence de l'Église, avoir avec les gens visités un entretien pastoral et sonder leurs souhaits et leurs désirs quant à l'avenir de la Communauté. »

Ces deux pasteurs ont pu faire 34 visites et ont pu constaté que la quasi-totalité des paroissiens visités demeurent attachés à la paroisse. Plus de la moitié de ceux-ci sont âgés ou très âgés voire infirmes, ils ont pu quand même recenser au moins 9 jeunes et 5 enfants de 2 à 7 ans. Des regrets ont été exprimés concernant le passage «fugitif» des derniers desservants, le manque de visites pastorales et d'accueil dans la paroisse, une liturgie trop figée et pas assez renouvelante.

Une situation imprévue

Le 4 Décembre 1993, craignant que le projet immobilier que nous avions accepté soit remis en question, le Conseil recevait à nouveau Monsieur Chambron qui nous a rassuré. Aussi notre stupéfaction fut grande d'apprendre de la bouche de Monsieur Viot au conseil du 2 Février 1994 que tout était remis en question et que du fait des changements intervenus dans le marché de l'immobilier, il n'était plus possible de réaliser une opération conservant les deux lieux de culte de BON-SECOURS et de Saint Paul et que l'une des deux églises serait appelée à disparaître avec sa Communauté. Quelques jours après nous apprenions que BON-SECOURS serait seule supprimée avec sa Communauté paroissiale. Une Assemblée Générale devait être incessamment appelée à ratifier ou non cette décision.

Au cours de cette période éprouvante, Monsieur l'Inspecteur Honoraire Albert Greiner mandaté par la Commission synodale nous faisait l'honneur de se déplacer auprès de chaque Conseiller en vue d'un entretien personnel. Il nous réserva comme de coutume un accueil particulièrement chaleureux et se montra compréhensif à l'égard des sentiments de chacun. La grande majorité d'entre nous prenant fermement parti pour le maintien si ce n'est pas systématiquement de l'église, tout au moins de la paroisse.

L'Assemblée Générale du 13 Mars 1994

Cette Assemblée fut convoquée afin de statuer sur le sort de BON-SECOURS avec comme seules options possibles la démolition définitive de l'Église ou bien le maintien de la situation actuelle. Les résultats de ce vote furent les suivants :

| | |
|-----------------------------------|---------|
| Votants : | 17 voix |
| - Pour le maintien de l'Église : | 13 voix |
| - Pour sa démolition définitive : | 3 voix |
| - Bulletin blanc : | 1 voix |

Au décours de ce vote le Pasteur Viot ayant pris une position opposée à celle de l'Assemblée générale donnait sa démission de pasteur titulaire de BON-SECOURS.

L'intervention du département des monuments historiques du ministère de la Culture.

Au cours du dernier Conseil presbytéral, nous avons pris connaissance d'une lettre en date du 9 Mars 1994 de Monsieur Le Corre Conservateur Régional des Monuments Historiques adressée au Président de notre Association culturelle le pasteur Michel Viot et dont voici le contenu :

« Monsieur le Président,

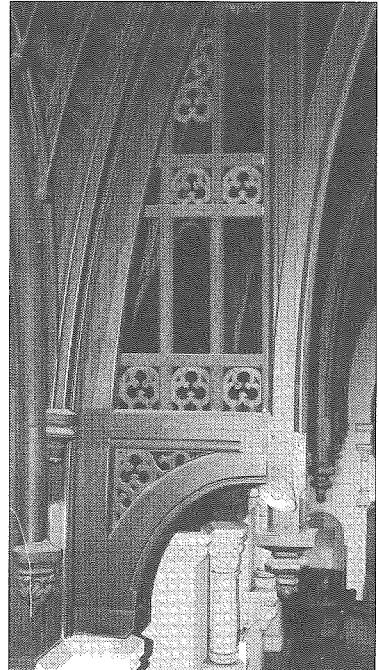
Mon attention a été attirée à plusieurs reprises sur l'intérêt sur le plan de l'architecture de l'Église luthérienne de BON-SECOURS.

J'ai fait établir un dossier documentaire d'où il apparaît clairement que cet édifice que l'on doit à Augustin Rey, est tout à fait intéressant tant sur le plan historique que sur le plan de l'architecture du bois.

Aussi j'envisage d'en proposer l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et je vous envoie à cet effet le texte de la loi de 1913 sur les monuments historiques.

Je vous prie.....»

*Signé : Jean-Yves LE CORRE
Conservateur Régional
des monuments historiques*

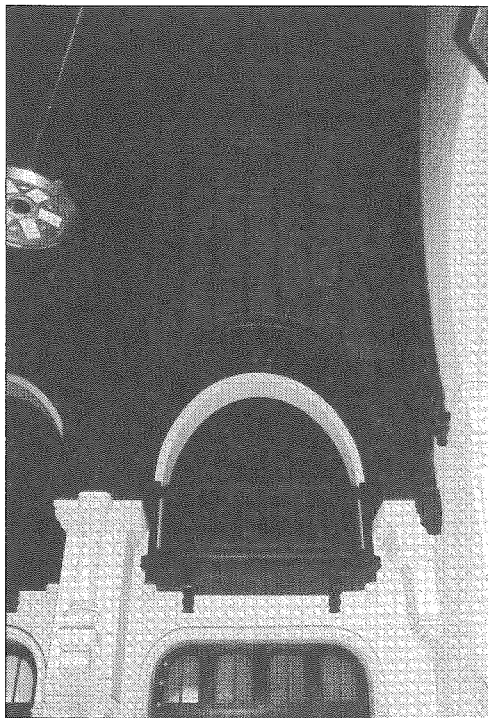


Peu de temps après Madame Herbert documentaliste du Ministère se rendait sur place accompagnée de plusieurs spécialistes en architecture et en acoustique et complétait ce dossier qui fut présenté à la Commission COREPHAE habilitée à statuer sur le classement des monuments. Quelques jours après on nous confirmait que celle-ci avait émis un avis favorable au classement de l'église à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

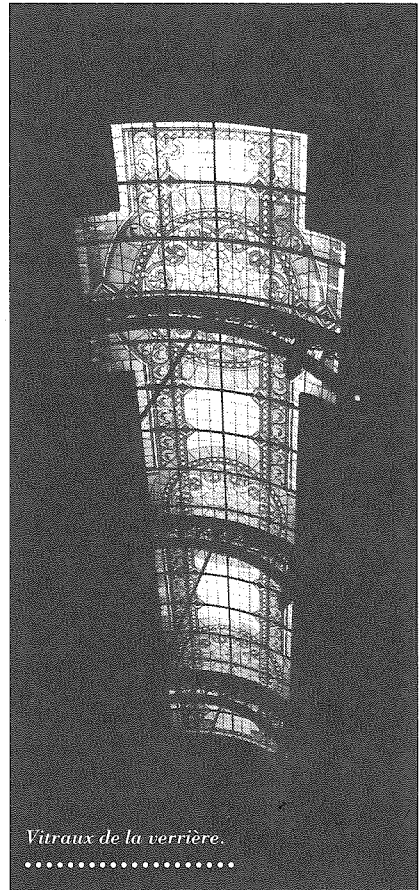
Dans le même temps nous apprenions qu'une Association récemment créée sous le nom «Avenir de BON-SECOURS» avait sollicité le classement de l'Église. Cette Association n'est pas une émanation du Conseil presbytéral qui ignorait jusqu'à ces derniers temps son existence.

Le classement à l'inventaire des monuments historiques interdit toute démolition du monument - et par voie de conséquence toute opération immobilière comportant la démolition de l'Église - mais permet d'obtenir, par contre, des crédits s'élevant à 30% ou 40% du montant des travaux à effectuer pour la restauration de l'église. Dans le cas de l'Église de BON-SECOURS ces travaux sont indispensables et importants, nous le verrons plus loin.

Le décret d'application de l'inscription à l'inventaire dépend à présent de la signature du Préfet de Région. La Commission synodale s'est montrée très opposée à l'inscription, mais le Conseil a réagi différemment considérant qu'il s'agit là *d'une situation inédite nous révélant dans toute leur plénitude, le poids de toutes nos responsabilités et nous imposant de ce fait une nouvelle réflexion.*



que nous avons pu commettre les uns et les autres à BON-SECOURS comme ailleurs dans un passé récent sont en partie la conséquence des énormes difficultés rencontrées liées à notre époque et que n'ont pas connues les fondateurs de nos églises luthériennes de Paris. Ils en ont connu d'autres mais peut-être moins considérables. N'oublions pas que fort peu de pasteurs sont à plein temps au sein de l'Inspection, que la plupart desservent deux paroisses et qu'enfin plusieurs d'entre eux desservent leurs paroisses bénévolement. A BON-SECOURS, et nous le pensons bien sincèrement, nous avons plus qu'ailleurs souffert ces dernières années tout particulièrement, d'une disponibilité pastorale insuffisante. Nous le disons sans critiquer qui que ce soit. Nous sommes arrivés à la conviction que nous devons faire encore un grand effort, rassembler tous nos amis, revivifier à tout prix la vie paroissiale, et engager résolument une campagne de subventions pour restaurer l'église auprès de toutes les bonnes volontés que nous trouverons, et de tous les organismes susceptibles de nous aider. Le temps presse, hélas, et les autorités de l'église comme celles dépendant de la Collectivité souhaitent voir une solution se dessiner dans les mois qui viennent. C'est le moment de déployer toutes nos énergies afin que le lumignon qui scintille dans le clair obscur devienne un flambeau rayonnant sur l'Évangile.



Vitraux de la verrière.

« *Courage, reprenez cœur vous tous, Ceux qui espèrent en l'Éternel* »
 (Ps. 31-25)

La Communauté Coréenne

Depuis une dizaine d'années, le Dimanche, après notre culte, nous mettons l'église à la disposition d'une paroisse Coréenne nombreuse (environ 300 à 400 participants au culte dominical). (Fig. 17).

Ces derniers temps nous avons appris à mieux connaître et à estimer nos frères d'Extrême Orient. Les chrétiens constituent environ 35% de la population de la Corée du Sud. Parmi eux les protestants sont majoritaires. Ce sont surtout comme nos Amis Coréens de BON-SECOURS des presbytériens descendants des premières assemblées évangélisées il y a un siècle par des Missionnaires américains. Ils font partie de la : « General Assembly of the presbyterian Church of Corea ».

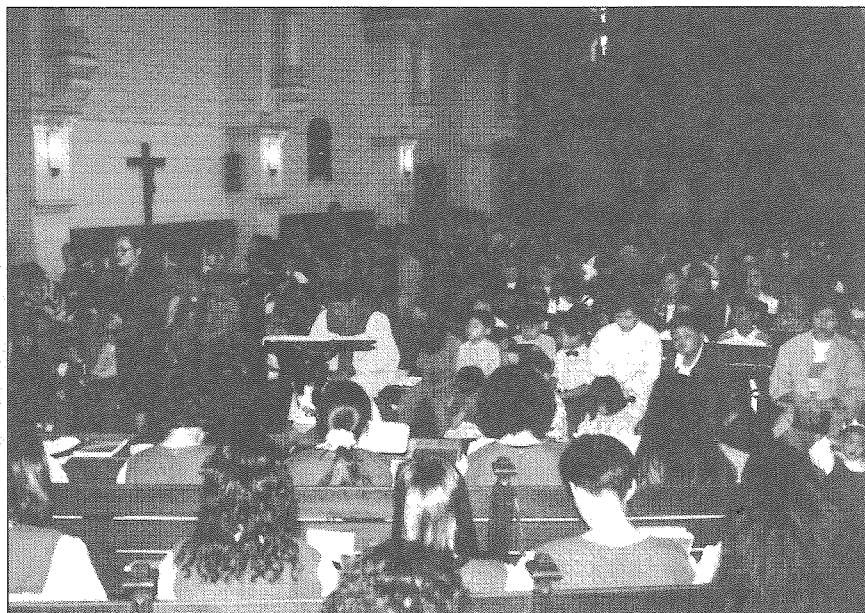


Fig.17 - La Communauté Coréenne.

.....

Récemment, nous avons organisé plusieurs rencontres avec des représentants de cette Communauté : le pasteur titulaire M. LEE Geuk-Bum, son adjoint M. KIM Huem-ryun, Madame KIM Sung-Chun, une paroiss-

sienne très active qui parle couramment français et le mari français d'une autre paroissienne M. Beauvais. Les Coréens ont également participé à un culte dominical œcuménique avec la paroisse catholique de Sainte Marguerite au cours de laquelle leur excellente chorale fut très appréciée.

L'Assemblée constituée en majorité d'adultes jeunes est recueillie et très participante aux prières et au chant des cantiques, leur chorale bien dirigée est nous l'avons dit remarquable, la liturgie est pour l'essentiel proche de la nôtre et l'accueil est tout particulièrement chaleureux. Il y a parmi les paroissiens, beaucoup de jeunes couples qui accompagnent leurs enfants à l'École du Dimanche qui compte environ 80 enfants encadrés par de nombreuses monitrices. Le niveau culturel de cette Communauté est élevé. elle comprend de nombreux étudiants. On compte environ une dizaine de couples franco-coréens. Des groupes d'études bibliques familiales se sont organisés. Le pasteur est bien secondé dans sa tâche par des assistants de paroisse : diacres et « diaconesses ». Il existe un groupe de jeunes (une trentaine) qui ont accompli de précieux travaux de remise en état dans les locaux de l'Église. Il y a donc à BON-SECOURS, depuis plusieurs années, en plus de la nôtre une autre présence profondément chrétienne. L'un de nous assistant à leur service dans une Église comble se crut à un moment, en fermant un peu les yeux revenu à la fin du siècle passé, lorsque l'église était tout aussi pleine, mais de luthériens du Faubourg.

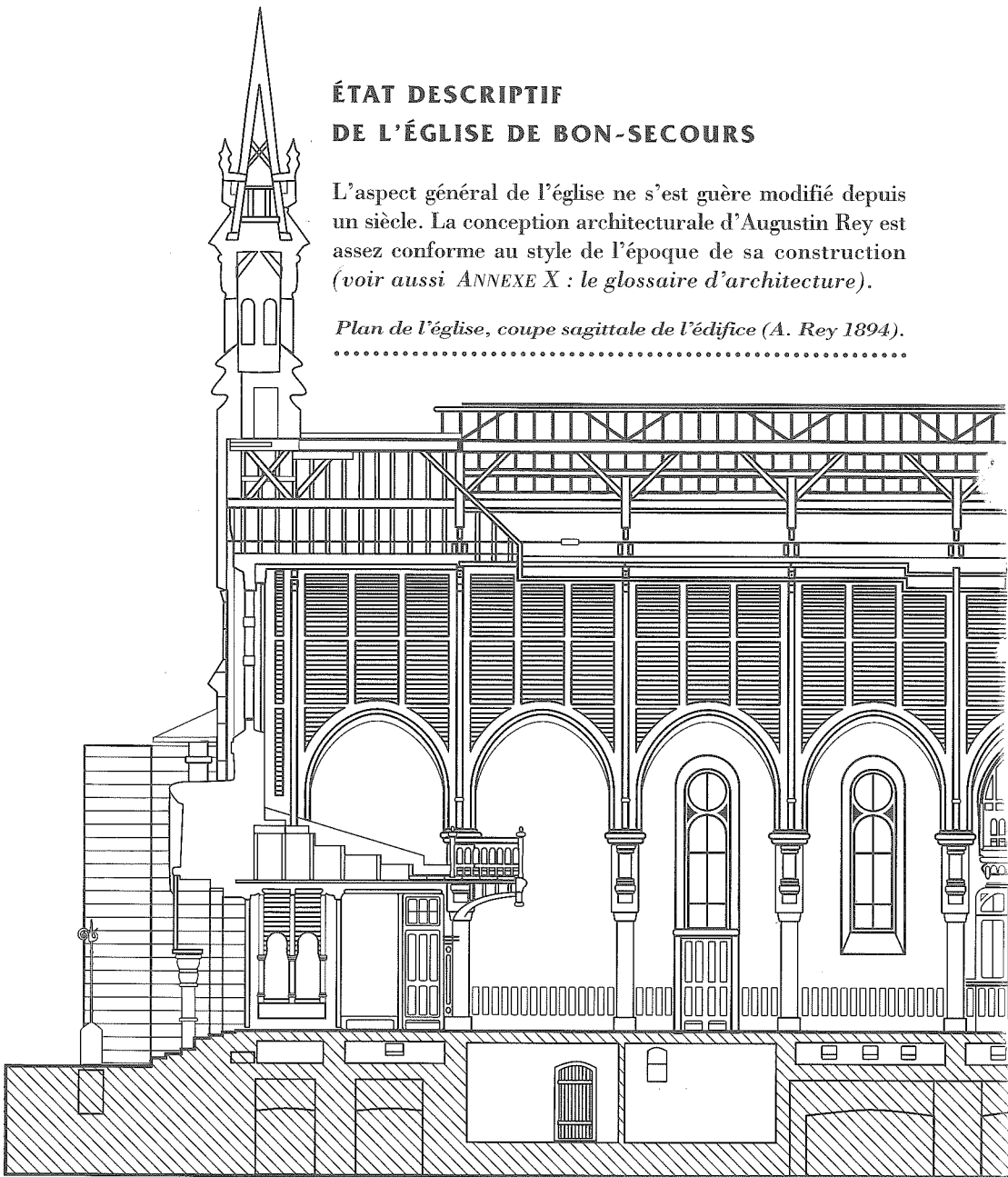
La Communauté Coréenne connaît à présent des difficultés, elle est très attachée à BON-SECOURS. Le problème d'une participation aux travaux de restauration de l'Église n'a été qu'affleuré avec les responsables de leur Communauté à Paris, mais il apparaît hors de doute qu'ils sont prêts à une participation importante, ce qu'ils ont confirmé récemment.

ÉTAT DESCRIPTIF DE L'ÉGLISE DE BON-SECOURS

L'aspect général de l'église ne s'est guère modifié depuis un siècle. La conception architecturale d'Augustin Rey est assez conforme au style de l'époque de sa construction (*voir aussi ANNEXE X : le glossaire d'architecture*).

Plan de l'église, coupe sagittale de l'édifice (A. Rey 1894).

.....



La façade

La façade extérieure de l'édifice donnant sur la rue Titon est construite en pierre de taille, elle a une belle allure. Le porche est en saillie, il est largement sculpté. Sous un toit en double pente se dessinent deux arcs en plein cintre ornés d'une frise et de la sculpture du nom de l'Église. Le portail est mis en valeur par un emmarchement depuis la rue. Sous le porche on distingue deux autres arcs en plein cintre séparés par une niche et s'appuyant sur des chapiteaux supportés par des colonnes.

Le porche est surmonté d'un rosace sur laquelle apparaissent les motifs en relief d'une croix de pierre. Latéralement sont érigées de hautes colonnes entourant deux baies étroites et hautes entourant une verrière. Le toit de la nef est surmonté d'un clocheton. Le logement du gardien sur la gauche de l'édifice est conçu dans le même style pseudo-roman en harmonie avec le reste de la façade.



L'intérieur de l'église

Dès l'entrée, on est frappé par la beauté de la charpente construite par des maîtres charpentiers du Faubourg. Cette charpente est composée de cinq formes maîtresses en double encorbellement. Elles reposent sur des corbeaux de pierre eux-mêmes soutenus par des colonnettes. Chaque ferme est composée de deux paraboles qui tendent à se rejoindre au sommet. Les murs de la nef sont partout lambrissés. La charpente, les lambris muraux, le cul de four du chœur sont réalisés en pitchpin du Canada.

L'église est éclairée par une superbe verrière zénithale en forme de croix et par deux fenêtres ogives percées dans le mur Nord et ornées de vitraux de conception récente.

La voûte sarrasine du chœur est ornée d'une boiserie en sous-face. Les autres boiseries telles la chaire, le balcon de la tribune, le tableau des cantiques, les bancs en chêne, la porte intérieure du tambour sont d'une heureuse conception.

Une vaste tribune occupée par l'orgue s'étend sur toute la largeur de l'église, elle peut loger une cinquantaine de personnes. Deux balcons en encorbellement font communiquer la nef et la salle du premier étage et peuvent également augmenter la capacité de l'église. En utilisant tout l'espace disponible dans les grandes occasions, environ 500 à 550 personnes peuvent trouver place dans l'ensemble de l'édifice.



L'acoustique

L'importance et la qualité des boiseries de l'église expliquent probablement ses remarquables performances en acoustique, elle n'est ni trop sèche ni trop réverbérante, le son est diffusé sans être absorbé. Ces qualités sont tout spécialement précieuses pour l'orgue, les concerts et surtout les enregistrements. Ces qualités acoustiques ont été plusieurs fois expertisées notamment par M. Leipp directeur de Recherches au CNRS et par les Spécialistes du département des monuments historiques au ministère de la Culture.

Orgue.

.....



Fig.19a - FISSURE DE LA PARTIE DROITE DU CHŒUR.

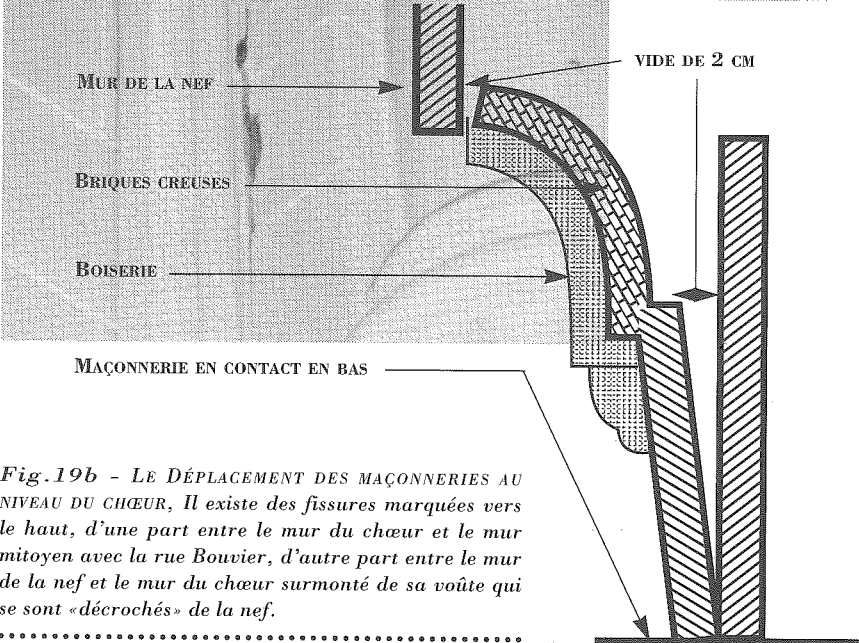
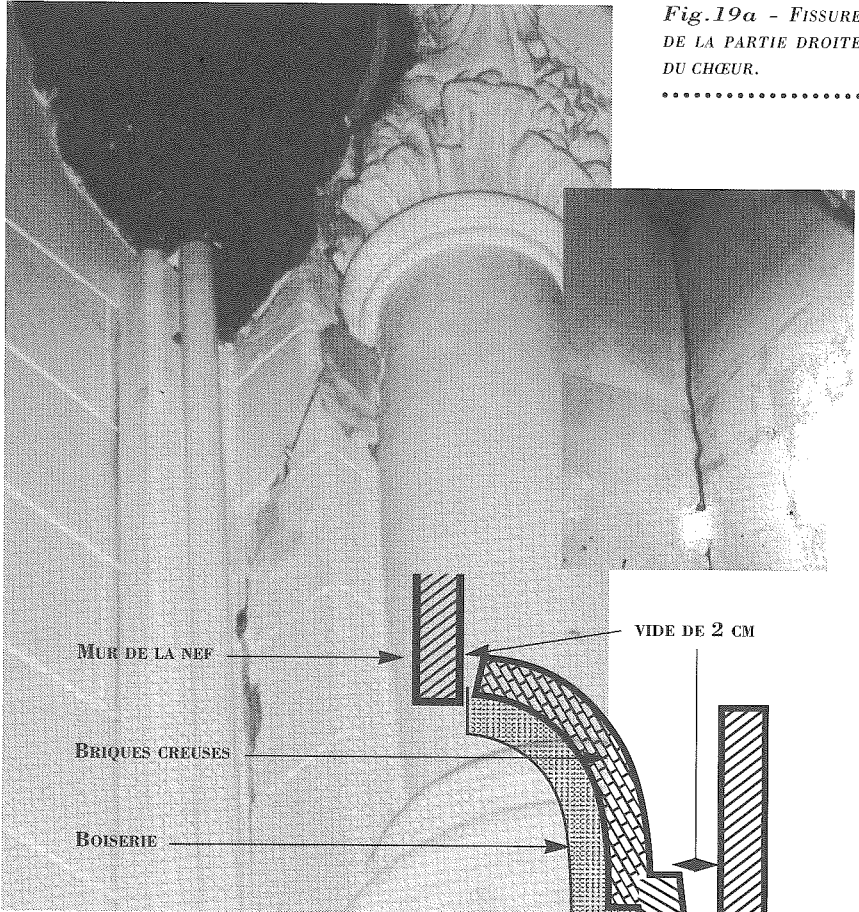


Fig.19b - LE DÉPLACEMENT DES MAÇONNERIES AU NIVEAU DU CHŒUR, Il existe des fissures marquées vers le haut, d'une part entre le mur du chœur et le mur mitoyen avec la rue Bouvier, d'autre part entre le mur de la nef et le mur du chœur surmonté de sa voûte qui se sont «décrochés» de la nef.

ÉTAT SANITAIRE ACTUEL DE L'ÉGLISE

L'état sanitaire actuel de l'église est médiocre (voir ANNEXE XIV)

On constate, en effet :

1 - *d'importantes fissures au droit du chœur de l'église.* La largeur de ces fissures s'accroît vers le haut et tendent manifestement à désolidariser le chœur du reste de l'édifice (fig.19).

2 - quelques fissures beaucoup moins importantes au niveau du mur mitoyen avec l'immeuble du 18 de la rue Titon.

3 - des dégâts manifestes au niveau des réseaux des pluviales que ce soit au niveau du toit, des colonnes d'évacuation ou des regards ce qui entraîne des fuites dues à des défauts d'étanchéité et à des obstructions à différents niveaux. Des traces d'humidité à l'extrémité est du mur mitoyen juste à droite de la chaire.

4 - une couverture en fort mauvais état

Les dégradations liées à la stabilité de l'édifice ont été détaillées et expertisées
En effet ces dégradations sont apparues d'une part du fait de la présence et des activités des Établissements PILLARD mitoyen au mur du fond de l'église, d'autre part pour le mur mitoyen Sud, du fait de la construction de l'immeuble 18 rue Titon. Une action judiciaire a été menée contre les parties concernées. À la suite d'une longue procédure un arrangement financier est intervenu entre les différentes parties.

Voici le détail de ces dégradations :

■ a - *Le mur du chœur s'est désolidarisé du reste du bâtiment (fig.19).* Il en est résulté une profonde et large fissure qui court sur toute la hauteur de la maçonnerie de la jonction entre le chœur et la nef aussi bien sur les côtés qu'en haut au niveau de l'arc. Il se développe une fissure verticale côté nef à la clef de voûte.

Les témoins situés sous l'arc en pierre du chœur sont cassés. Il existe une fissure entre la voûte du chœur et son mur.

On constate également des fissures récentes (les lèvres étant parfaitement propres) dans le débarras récemment dégagé à gauche du chœur.

La partie médiane du mur du chœur constituant son fond est structurellement indépendant du mur pignon qui était mitoyen avec celui des Établissements

PILLARD et qui est à présent mitoyen avec la rue Bouvier. Dans sa partie inférieure il vient tangenter ce dernier, mais il en est séparé vers le haut par un vide de l'ordre de 2 cm. (suite aux mouvements des maçonneries).

■ *b - Le mur mitoyen* avec le 18 de la rue Titon est en moellons de calcaires et de gypse, il repose vers 2 m de profondeur sur un ancien mur bâti au sommet des sables et graviers. Pour réaliser deux sous-sols de parking, les constructeurs du 18 rue Titon ont repris en sous-œuvre les murs de l'Église. Cette reprise a provoqué quelques fissures, affectant le mur de l'église, elles sont fort peu et sans doute non évolutives. Elles ne compromettent nullement la stabilité de l'édifice et il suffira de les reprendre.

■ *c - Des fuites d'eau* ont été constatées au niveau de la colonne d'évacuation des pluviales située dans le réduit de l'angle rentrant du côté droit du chœur entre le mur du fond et le mur du chœur il y a des traces d'humidité à l'extrémité Est du mur mitoyen. Tout le réseau d'évacuation des pluviales doit être vérifié, réparé ou remplacé selon les cas pour assurer la stabilité et la mise hors d'eau de l'édifice. Il y a lieu en particulier, de vérifier sur toute leur longueur les canalisations enterrées sous le chœur, dont les experts ont constaté la non-étanchéité, et de les remplacer s'il y a lieu.

■ *d - L'état de délabrement de la couverture* exige sa réfection complète. Il s'agit d'une couverture en zinc très ancienne recouverte il y a une dizaine d'années par une étanchéité asphaltée qui elle-même est détériorée. On peut ainsi résumer les vérifications à faire et les réparations à effectuer :

I - CANALISATIONS ENTERRÉES

Il convient avant toutes choses de remédier aux fuites que présentent les canalisations fuyardes enterrées à proximité du fond du chœur.

II - CANALISATIONS EN TOITURE ET EN ÉLÉVATION

Les descentes d'eau pluviales intérieures, à proximité du chœur ont été fuyardes et ont été sommairement réparées.

Il convient de les réparer car les opérations d'expertise ont montré la présence anormale d'eau au niveau des fondations du mur du fond du chœur; lequel mur a été déstabilisé.

III - VOÛTE EN «CUL DE FOUR» DU CHŒUR

Le chœur est surmonté d'une voûte en brique creuses, surmontant elle-même l'habillage en bois du chœur. La voûte est désolidarisée de l'arc en pierre et du mur du fond, ce qui appelle une vérification sérieuse en vue d'assurer la sécurité.

IV - ENSEMBLE DU MUR DU FOND DU CHŒUR (EN LIMITE DE PROPRIÉTÉ) ET DU MUR CIRCULAIRE DU CHŒUR

Ces murs ont basculé vers l'extérieur. Il conviendra donc :

1) de vérifier si les sols de fondation de ces deux murs (fondés à des niveaux différents) sont stabilisés; à défaut il conviendrait de les reprendre en sous-œuvre.

2) de «chaîmer» le mur séparatif du fond et le mur circulaire du chœur, c'est à dire de les solidariser avec les murs latéraux de la nef pour éviter que l'effet de bascule observé se poursuivre (et bien entendu pour assurer la sécurité).

V - ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE

La toiture déjà en fort mauvais état il y a une trentaine d'années a reçu un traitement d'étanchéité par revêtement bitumé devenu, lui-même obsolète. Elle doit être refaite au moins en grande partie, en une ou plusieurs étapes.

LES DEVIS

I. Devis de couverture

Nous avons fait établir deux devis l'un par l'Entreprise ALC qui a déjà effectué plusieurs réparations mineures dans l'Église, l'autre par l'Entreprise CLAUZIN qui a effectué la réfection de la toiture de l'Église Saint Jean. Nous ne donnons pas ici les détails de ces devis dont les montants sont assez voisins, soit : 712 915 francs T.T.C. pour l'Entreprise ALC
754 272 francs T.T.C. pour l'Entreprise CLAUZIN

II. Devis de maçonnerie

PRINCIPES DE BASE DES TRAVAUX : Par suite du tassement des sols au niveau des murs du chœur et du mur mitoyen de la rue Bouvier, le mur mitoyen de la rue s'est désolidarisé du mur circulaire du chœur et le mur du chœur s'est à son tour désolidarisé de la nef. Ces murs ont basculé quelque peu vers l'extérieur de l'édifice. Le principe adopté est de consolider en sous-œuvre les fondations des deux murs, de désolidariser le mur du chœur du mur mitoyen en disposant entre les deux « un joint de dilatation » et de chaîner le mur du chœur aux murs latéraux de la nef.

Nous nous sommes adressés à deux cabinets d'architectes de « L'association des architectes diplômés du Centre d'études supérieures et de la conservation des monuments anciens ». Ces architectes ont une expérience particulière dans la restauration des églises. Il s'agit des Cabinets :

- J.P DUTHOIT architecte assisté du cabinet Maurice VIRTZ (Économiste)
 - BONNIER & GLACHANT qui s'est associé pour ce travail au cabinet DUCHÉ *
- Les devis détaillés de ces cabinets figurent aux documents ANNEXES XVI .

Le montant des travaux de maçonnerie se situe aux alentours de 1.000 000 francs à 1.300 000 francs suivant les techniques et procédés proposés pour la restauration du bâtiment.

* Par un hasard « providentiel », il se trouve que Monsieur Daniel Duché est un ancien paroissien de BON-SECOURS. En visitant l'église il s'est reconnu sur la photo de l'École du dimanche exposé dans la Sacristie.

** Pour la bonne compréhension des termes techniques aussi bien pour la description de l'église que pour les devis des architectes, le lecteur aura avantage à se reporter si nécessaire au glossaire d'architecture (ANNEXES XIV).

CONCLUSIONS

Que peuvent nous apporter, pour nous guider dans nos choix, cette évocation du passé, cette analyse de nos difficultés présentes? L'une des raisons qui nous a conduit à rédiger ce texte est, en tout cas, la nécessité d'une analyse plus approfondie, d'un authentique examen de conscience.

L'Association paroissiale est statutairement souveraine de ses décisions. En fait les choses ne sont simples qu'en apparence. Nous sommes solidaires de l'église luthérienne de France et tout particulièrement de l'Inspection de Paris.

Dans le passé qui nous est cher et quoi qu'on ait dit sur «l'esprit frondeur du Faubourg» une solidarité étroite s'est toujours maintenue entre l'Église de Bon-Secours et le Consistoire. Les pasteurs qui ont tant fait pour la paroisse furent toujours désignés par les Organismes compétents de nos Autorités, et l'on peut dire que l'église appartient tout autant moralement que spirituellement à ses paroissiens qu'à l'Union synodale. Il faut donc en arriver à des options communes.

La première question est de savoir si des contraintes financières, si sévères soient-elles, justifient la démolition de cette Église de BON-SECOURS qui, si elle est surtout l'œuvre des luthériens du Faubourg, l'est aussi dans une certaine mesure de ceux de Paris et de ceux de France puisque les Alsaciens y ont tout particulièrement contribué.

Cette Église fruit des efforts et de l'élan spirituel de nos aïeux, renferme dans ses pierres, ses boiseries, son architecture le témoignage d'un passé original. Elle appartient sans nul doute au patrimoine historique de Paris.

Nous pouvons dire qu'au point où se situe notre réflexion, nous ne pouvons accepter la démolition de cet édifice, ou du moins ne pas tout tenter pour le préserver.

Mais, c'est là un point essentiel, nous ne pouvons pas, non plus, accepter la seule sauvegarde de l'église sans œuvrer conjointement pour la résurrection de notre Communauté paroissiale et celle de son renouveau spirituel, quelles que soient les contingences de la Société contemporaine. L'un ne va pas sans l'autre.

Nous nous intéressons, comme bien d'autres à l'histoire et à l'art, mais nous sommes avant tout des paroissiens attachés à leur église et à tout ce qu'elle représente.

Le bâtiment a subi des dégâts sérieux qui se sont aggravés depuis une vingtaine d'années. Il faut donc faire les travaux nécessaires à la restauration de l'édifice.

*Pour accomplir cette tâche, nous avons besoin de nos amis,
de tous nos amis. C'est pourquoi, comme par le passé, nous sollicitons
votre aide et votre générosité.*

